



N° 1999 – 15
Novembre

Groupe d'échanges et de réflexion sur la Caspienne
Recueil des comptes-rendus de réunion

Dominique Pianelli
Georges Sokoloff

Groupe d'Échanges et de Réflexion sur la Caspienne
Recueil des comptes-rendus de réunion (décembre 1997 – octobre 1998)

Sommaire

Liste des participants	5
Carte "Tubes et projets de tube au Caucase (mars 1998)"	9
Résumé	11
Summary	13
1. Séance inaugurale, 19 décembre 1997	15
2. Gisements, réserves et routes d'évacuation, 23 janvier 1998	19
3. Statut juridique de la Caspienne Consortiums, 27 février 1998	35
4. La diplomatie iranienne La position turque, 27 mars 1998	45
5. La Caspienne sur la scène pétrolière mondiale La route continentale via la Roumanie, 24 avril 1998	51
6. L'Azerbaïdjan Les performances économiques des N.E.I. du bassin caspien, 5 juin 1998	57
7. La politique des États-Unis et de la Russie en Caspienne, 2 juillet 1998	63
8. Éléments de synthèse, réalités industrielles et dimensions géopolitiques, 9 octobre 1998	69
Liste des documents de travail du CEPII	81

LISTE DES PARTICIPANTS

Jacques ANDREANI
Ambassadeur de France

Michel AUTRUFFE
Directeur Sofregaz Conseil

Christian BEC
Chargé de Mission pour la CEI
Centre d'Analyse et de Prévision (CAP)
Ministère des Affaires étrangères

André BOURGEY
Président de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO)

Jean-Marc BRAICHET
Adjoint au Chef du service Relations internationales et approvisionnement
Direction des Hydrocarbures du ministère de l'Industrie

Nadine BRET
Professeur à l'Colet du Pétrole
Institut Français du Pétrole (IFP)

Dominique CHASSARD
Directeur de l'Europe continentale
Direction Générale des Affaires européennes et économiques
Ministère des Affaires étrangères

Arnaud DUBIEN
Doctorant à l'IEP - Paris

Jean-Pierre FAVENNEC
Adjoint au directeur pour l'Information permanente
Institut Français du Pétrole (IFP)

Michel FOUCHER
Directeur de l'Observatoire européen de géopolitique

Thibaut FOURRIERE
Asie Centrale Sous-Direction de l'Est de l'Europe
Direction de l'Europe continentale
Direction Générale des Affaires européennes et économiques
Ministère des Affaires étrangères

Jean FRIED

Professeur des Universités
Membre associé du Conseil Général des Ponts et Chaussées

Alain GIROUX

Chargé d'études au CEDUCEE
Documentation Française

Bernard HOURCADE

Directeur de recherche - CNRS

Didier HOUSSIN

Sous-directeur des Hydrocarbures du ministère de l'Industrie

Feredoun KHAVAND

Maître de Conférences à Paris-V

Henri LAURENS

Professeur à l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO)

Jean-François LEVY

Ingénieur général des Ponts et Chaussées

Patricia MANCEAU

Chargé de mission auprès du Directeur des Affaires économiques
Direction générale des Affaires européennes et économiques
Ministère des Affaires étrangères

Yves MANVILLE

Caucase sous-direction de l'Est de l'Europe
Direction de l'Europe continentale
Direction générale des Affaires européennes et économiques
Ministère des Affaires étrangères

Claude MARTIN

Secrétaire général adjoint
Directeur général des Affaires européennes et économiques
Ministère des Affaires étrangères

Patrick MOUSNIER-LOMPRE

Sous-direction des Affaires internationales
Direction des Affaires économiques et internationales
Ministère de l'Équipement

Jean MUSITELLI

Ambassadeur délégué permanent de la France auprès de l'UNESCO

Alain PELOUX

Chargé des questions énergétiques
Direction des Affaires économiques et financières de la
Direction générale des Affaires européennes et économiques

Dominique PERREAU

Directeur des Affaires économiques et financières
Ministère des Affaires étrangères

Dominique PIANELLI

Chargée de mission au Centre d'Études Prospectives et d'Information Internationale
(CEPII)

Catherine POUJOL

Maître de Conférences à l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales
(INALCO)

Cécile POZZO DI BORGO

Chef du service Relations internationales et approvisionnement
Direction des Hydrocarbures du ministère de l'Industrie

Jean RADVANYI

Professeur à l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO)

Odile REMIK-ADIM

Sous-directeur de l'Est de l'Europe
Direction de l'Europe continentale
Direction générale des Affaires européennes et économiques
Ministère des Affaires étrangères

Anne-Thibault RENAUDON

Lieutenant de Vaisseau
État Major des Armées

Philippe ROGIER

Directeur des Relations extérieures
Institut Français du Pétrole (IFP)

Alain ROUILLARD

Directeur adjoint de l'Europe continentale
Direction générale des Affaires européennes et économiques
Ministère des Affaires étrangères

Jean-Pierre SALTIEL

Directeur du Département international
Associé-gérant de la MAISON LAZARD ET CIE

Groupe d'échanges et de réflexion sur la Caspienne
Recueil des comptes-rendus de réunion

Georges SOKOLOFF

Professeur à l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO)
Conseiller scientifique au CEPII

Xavier STICKER

Rédacteur Iran
Sous-direction du Moyen-Orient
Direction d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient
Ministère des Affaires étrangères

Paul TAVERNIER

Professeur de Droit international

Anne de TINGUY

Chargé de recherche CNRS au Centre d'Études des Relations Internationales (CERI)

Anita TIRASPOLSKY

Chargé de recherche à l'Institut Français des Relations Internationales (IFRI)

Charles URJEWICZ

Maître de conférence à l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales
(INALCO)

Semih VANER

Centre d'Études des Relations Internationales (CERI)

Claude VOISIN

Chargé de mission Pays de l'Est
Service Exploration-production de la Direction des Hydrocarbures
Ministère de l'industrie

Gérard WILD

Conseiller auprès du Directeur du CEPII

**Groupe d'Échanges et de Réflexion sur la Caspienne
Recueil des comptes-rendus de réunion (décembre 1997 – octobre 1998)**

RÉSUMÉ

Formé à l'initiative conjointe du ministère des Affaires étrangères et du CEPII, le Groupe d'Échanges et de Réflexion sur la Caspienne a réuni une quarantaine d'experts, participant à tout ou partie des huit séances tenues de décembre 1997 à octobre 1998. Leurs travaux ont porté pour l'essentiel sur la Caspienne comme enjeu pétrolier; d'autres problématiques importantes –les ressources en gaz, les questions propres à chaque État riverain, la dimension stratégique– ont également été abordées, mais non approfondies. Les comptes-rendus des exposés et des débats, de même qu'une synthèse, figurent dans ce document. Ses principales conclusions sont les suivantes.

- Les réserves pétrolières de la Caspienne sont importantes (comparables à celles de la Mer du Nord ou au dixième des ressources du Moyen-Orient traditionnel) mais sans doute pas à la hauteur des premières attentes. Le vif intérêt qu'elles ont initialement provoqué a de plus souffert de la baisse continue des cours du brut et de la crise économique en Asie. Enfin, les progrès absolument considérables de la technologie –aussi bien en matière d'exploration et d'exploitation que d'évacuation et de traitement– semblent multiplier les ressources disponibles et condamner les eldorados pétroliers à une célébrité brève.
- Les ressources de la Caspienne sont néanmoins suffisantes pour que les consortiums pétroliers qui ont investi dans leur mise en valeur souhaitent ne pas les conserver indéfiniment en portefeuille, mais les exploiter au contraire et rentabiliser ainsi leurs investissements. Ce souhait est en train de se réaliser.
- Après avoir refusé –au nom de l'indivision de la Caspienne convenue dans les traités soviéto-iraniens– de reconnaître les accords de partage signés entre États riverains et consortiums pétroliers, la Russie les a admis sous les pressions du gouvernement américain, des pétroliers et sous le poids de ses propres faiblesses.
- L'évacuation du pétrole, qui a donné lieu à une vaste bataille entre différents projets de routes, semble devoir se réaliser : *a*) en ce qui concerne le pétrole kazakh, grâce à la réalisation longuement attendue du projet CPC (le contrat a été signé le 24 novembre 1998); *b*) en ce qui concerne le pétrole azéri, par les oléoducs Bakou-Novorossiïsk et Bakou-Soupsa. Les compagnies comptent également sur le développement d'accords de *swap* avec l'Iran.

- Les États-Unis continuent, avec le soutien compréhensible de la Turquie, de privilégier des routes beaucoup plus ambitieuses (oléoduc et gazoduc transcaspiens, oléoduc Bakou-Ceyhan) qu'ils jugent plus en rapport avec les productions futures, mais que les compagnies pétrolières trouvent infiniment trop coûteuses. Ils rejettent toute participation significative de l'Iran dans les schémas d'évacuation. Washington se dit également très préoccupée par les menaces que feraient planer les rivalités entre pays riverains et entre grandes puissances sur la sécurité internationale dans cette région du monde.

Que ce soit grâce à la forte implantation des compagnies pétrolières anglo-saxonnes ou à l'activité de Richard Morningstar, la position américaine est bien connue dans le bassin caspien. On ne peut en dire autant de la position européenne. Les programmes d'assistance technique TACIS, INOGATE et TRACECA sont appréciés par les experts. L'Europe jouit par ailleurs d'une haute réputation en tant que foyer de civilisation. Peut-être manque-t-il à l'Union européenne un envoyé spécial auprès des pays concernés qui fasse valoir la différence européenne sur les questions les plus débattues, comme sur celles qui n'ont pas reçu jusqu'ici l'attention qu'elles méritent : la priorité au développement harmonieux des États riverains, meilleur parti à tirer des vastes richesses en gaz naturel, montée des préoccupations écologiques.

Classification : JEL Q4, P2, N7.

Mots clés : énergie ; systèmes socialistes et économies de transition ; transport, commerce extérieur et intérieur, énergie et autres services.

**Groupe d'Échanges et de Réflexion sur la Caspienne
Recueil des comptes-rendus de réunion (décembre 1997 – octobre 1998)**

SUMMARY

Set up jointly by the French Ministry of Foreign Affairs and the CEPII, the *Groupe d'Echanges et de Réflexion sur la Caspienne* brought together about forty experts from December 1997 to October 1998. Its analysis mainly focuses on the Caspian Sea as a center of oil resources. Some other major issues -gas resources, specific domestic problems of the bordering states, strategic issues- have been studied, but not in too much detail. This document gathers the minutes of the meetings and provides a summary of the findings. Among the major conclusions, the experts stress the following points:

- The Caspian oil reserves are huge (equivalent to the North Sea reserves or about one tenth of the traditional Middle Eastern reserves) but are not as great as expected. In addition, the strong interest they first aroused then suffered from the continuing decrease of oil prices and economic crisis in Asia. Last, the tremendous progresses in technology -exploration and operation as well as transportation and refining- contribute to multiplying available worldwide resources and so condemn oil *El Dorados* to brief fame.
- Nonetheless, the Caspian resources are big enough to give the oil consortiums which financed their development the incentive not to keep them in portfolios but, on the contrary, to operate them and so to obtain a return on investments. This is becoming effective.
- At first Russia refused -in the name of indivisibility of the Caspian Sea agreed between the Soviet Union and Iran- to acknowledge the partition agreements signed between the coastal states and the oil consortiums, but finally accepted them under the pressure from the American government, private companies and because of its own weakness.
- The oil shipment, which has been the subject of an intensive struggle between several pipeline projects, is now underway: *a*) for Kazakh oil, because of the long waited realization of the CPC project (the agreement has been signed on the 24th November 1998; *b*) for Azeri oil, through the Baku-Novorossiisk and Baku-Supsa pipelines. Companies are also counting on swap agreements with Iran.
- With the understandable support of Turkey, the United States continues to prefer more ambitious routes (trans-Caspian pipelines, the Baku-Ceyhan pipeline), better suited to future production. However, the companies consider them to be too expensive. The

United States rejects any significant participation of Iran in the shipment. Washington is also concerned that disputes among coastal states and between the superpowers could threaten international security in this part of the world.

For whatever reason, the American position is well known in the Caspian basin, either because of the solid establishment of Anglo-Saxon oil companies or due to the action of Richard Morningstar. This cannot be said about the European position. The experts appreciate the programs of technical assistance TACIS, INOGATE and TRACECA. The European Union could perhaps do with a special envoy in these countries, able to plead the European case regarding the most discussed questions, as well as those that have not received the attention they deserve: the harmonized development of the coastal states, the consideration of huge natural gas reserves and ecological concerns.

Classification: JEL Q4, P2, N7.

Keywords: energy ; socialist systems and transitional economies ; transport, international and domestic trade, energy.

Groupe d'Échanges et de Réflexion sur la Caspienne **Recueil des comptes-rendus de réunion (décembre 1997 – octobre 1998)**

1. SÉANCE INAUGURALE

Ouvrant la séance inaugurale du groupe, MM. Claude Martin et Jean Musitelli rappellent que Georges Sokoloff est chargé, conformément au souhait de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères Hubert Védrine, de présider et d'animer un groupe de réflexion sur les questions relatives au bassin caspien. En effet, cette région du monde fait l'objet d'une attention croissante, conditionnée par trois facteurs essentiels :

- confirmation de la richesse en hydrocarbures du bassin caspien ;
- multiplication des sujets de droit international suite à la dislocation de l'Union soviétique ;
- "effet d'appel" sur les majors et présence américaine s'inscrivant dans une démarche politique globale¹.

1.1. Élaboration de l'ordre du jour

Rappelant que deux exigences contraires doivent être conciliées dans le cadre de ce groupe de réflexion -volonté d'un éclairage aussi exhaustif que possible du "nœud" caspien et nécessité de tenir compte d'une actualité foisonnante qui, par nature, se périmé rapidement- Georges Sokoloff suggère que le groupe se réunisse une fois par mois, et propose que les thèmes suivants soient abordés lors des prochaines séances :

- réserves et gisements (estimations des réserves, géographie de gisements) ;
- statut juridique de la mer Caspienne ;
- consortiums chargés de l'exploitation et de l'acheminement des hydrocarbures du bassin caspien ;
- voies d'exportation ;
- intérêts des États de la région ;
- pays producteurs ;
- pays de transit ;
- intérêts des grandes puissances (États-Unis, Russie, Europe, Chine).

¹ Le long article de l'ancien assistant du Président J. Carter pour les questions de sécurité nationale Zbigbiew Brzezinski, paru dans la revue *Foreign Affairs* (Vol. 76, n°5) constitue l'une des contributions les remarquées à l'élaboration de la politique américaine dans cette région centrale de l'Eurasie.

En outre, Georges Sokoloff souhaite consulter les membres du groupe "Caspienne" sur la pertinence de l'élargissement des discussions aux enjeux pétroliers sibériens et de Sakhaline.

1.2. Communications

Jean-Pierre Saltiel a participé à une conférence qui s'est tenue les 15 et 16 novembre 1997 à Washington, consacrée principalement aux problèmes du transport du pétrole caspien. Ouverte par M. Pena -Secrétaire américain à l'Énergie- elle réunit des représentants des consortiums (AIOC et CPC) et des pays concernés (Russie, Azerbaïdjan, Géorgie, Turquie, Iran). De cette conférence se dégagent trois éléments importants :

- concernant les réserves (de 30 à 100 milliards de tonnes selon les estimations), le bassin caspien peut être comparé à la mer du Nord ;
- en 2010, la production devrait atteindre 3/5 millions de barils/jour ;
- la décision de l'AIOC sur le tracé de l'oléoduc devant exporter le "pétrole principal" (*main oil*) d'Azerbaïdjan sera fondée sur des critères de sécurité et de coût. À cet égard, la question iranienne se pose avec acuité : bien que M. Pena ait réitéré le refus de l'administration américaine de faire transiter les hydrocarbures du bassin caspien par la République Islamique d'Iran, des voix discordantes se font jour aux États-Unis, émanant le plus souvent des compagnies pétrolières américaines présentes dans la région.

Jean-Pierre Saltiel informe les membres du groupe qu'une importante conférence consacrée à la Caspienne doit avoir lieu à la mi-mai 1998 à Istanbul.

Pour sa part, Anita Tiraspolski ajoute qu'à l'occasion d'une récente intervention à l'IFRI, l'ancien Premier ministre du Kazakhstan s'est prononcé sans ambiguïté en faveur du maintien de la politique américaine de "double endiguement" à l'égard de l'Irak et de l'Iran.

Discussion

Elle a essentiellement porté sur des questions d'ordre méthodologique et sur l'organisation des séances de travail du groupe.

La situation dans le bassin caspien évoluant très rapidement, il est très important d'entrer dans le vif du sujet - souligne Jean-Pierre Saltiel.

Pour sa part, Gérard Wild estime nécessaire un exposé introductif permettant d'appréhender la thématique Caspienne dans sa complexité et de mettre en perspective les développements les plus récents.

Jean Radvanyi insiste sur l'importance particulière que revêt l'analyse des intérêts des différents acteurs du "théâtre" caspien. De même, il serait sans doute pertinent d'aborder ces questions dans une perspective plus large, incluant les autres pays d'Asie centrale (or et coton ouzbeks, etc.).

La perception de soi et de l'Autre chez les nouveaux États indépendants d'Asie centrale représente un élément d'explication important lorsque l'on analyse la politique étrangère de ces pays, note Catherine Poujol.

Rappelant que la présence française dans le bassin caspien demeure marginale, Patricia Manceau constate que la France ne semble pas avoir clairement défini ses intérêts dans cette zone, à la différence des États-Unis ou de la Grande-Bretagne, dont les compagnies jouent un rôle majeur dans les différents consortiums créés depuis 1992.

Présent à Bonn à la fin du mois de novembre 97, où il a participé à une conférence internationale, Charles Urjewicz rappelle le scepticisme des investisseurs allemands, et revient sur l'importance d'un débat politique, permettant de cerner les intérêts des États impliqués.

2. GISEMENTS, RÉSERVES ET ROUTES D'ÉVACUATION

Trois événements significatifs s'inscrivant dans la problématique caspienne se sont produits depuis décembre 1997. Premièrement, un accord sur la construction d'un gazoduc Russie-Turquie a été signé lors de la visite de Viktor Tchernomydine à Ankara. En second lieu, Shell a été désigné à la tête du consortium chargé du projet de gazoduc Turkménistan-Turquie, *via* l'Iran. Enfin, les propos du nouveau président iranien Khatami pourraient annoncer un "dégel" des relations avec les États-Unis.

Deux éléments, de prime abord périphériques, doivent également être pris en compte : d'une part, le regain de tension entre Moscou et Grozny suite à l'attaque d'une unité de l'armée russe stationnée à Bouïnaks (Daghestan) et à la nomination de M. Bassaïev à la tête du gouvernement tchéchène. D'autre part, l'interdiction, par la Cour constitutionnelle de Turquie, du parti islamiste dirigé par M. Erbakan.

La réunion a porté sur les gisements et réserves d'hydrocarbures, sur les voies d'exportation, ainsi que sur l'action de la Commission européenne en Caspienne.

2.1. Les réserves

2.1.1. Notions générales

Nadine BRET, professeur à l'École du pétrole et des moteurs de l'IFP

La notion de "réserves d'hydrocarbures" recouvre trois dimensions distinctes : technique, économique et politique.

Définition technique

Un gisement est formé d'un ou de plusieurs réservoirs rocheux souterrains contenant des hydrocarbures liquides et/ou gazeux. Sous le poids des sédiments, résultant de très fortes pressions, se forment des kérogènes, molécules organiques donnant naissance aux hydrocarbures (pétrole ou gaz). Pour former un gisement, ces hydrocarbures doivent être "piégés" par des barrières imperméables, la roche réservoir étant, pour sa part, nécessairement poreuse et perméable.

Dimension économique : le calcul des réserves

Les gisements peuvent atteindre 6 000 à 7 000 mètres de profondeur. Pour procéder à une évaluation des quantités d'hydrocarbures présentes, on doit tenir compte des volumes de roche concernés, de leur porosité, ainsi que de la composition des pores, qui, outre des hydrocarbures, peuvent renfermer de l'eau. La quantité d'hydrocarbures estimée en tenant compte des facteurs précédemment énoncés est appelée "accumulation".

Le passage de la notion d'accumulation à celle de réserves est conditionné par l'introduction du facteur économique. En effet, la mise en valeur et le développement des gisements sont décidés en fonction du critère de rentabilité, intégrant les revenus escomptés (production multipliée par le prix de vente) et les coûts (investissements à effectuer et coûts opératoires). Le résultat -soumis aux fluctuations éventuelles du prix des hydrocarbures-

devant être partagé entre l'État (sous forme d'impôts) et la compagnie concernée. Pour atteindre la notion de "réserves", on intègre un nouveau facteur, le "taux de récupération", variable selon les gisements et la propriété de l'huile. Pour le pétrole, ce taux s'élève en moyenne à 30/35%, contre 80/90% en ce qui concerne le gaz.

Il existe différentes notions de réserves : les réserves sont dites "prouvées" lorsqu'on estime pouvoir produire 85 à 95% de leur montant, à partir des données géologiques et techniques de réservoirs connues, aux conditions techniques et économiques du moment. Les réserves "non prouvées" sont divisées en réserves "probables" (probabilité de production de 50%, dans les conditions économiques actuelles ou dans un futur proche) et réserves "possibles" (probabilité de production variant de 5 à 15%).

Aspects politiques

Les informations sur les réserves proviennent de trois sources :

- les rapports annuels des sociétés pétrolières privées, détentrices de près de 10% des réserves mondiales ;
- les rapports d'organismes étatiques ;
- les bases de données techniques.

Selon le *BP Statistical Review 1997*, les réserves prouvées de pétrole du bassin caspien s'élèveraient à près de 2 milliards de tonnes² (soit environ 2% des réserves mondiales), volume comparable aux réserves actuelles de la mer du Nord. À titre de comparaison, les réserves prouvées de la Fédération de Russie représentent à ce jour 6,7 milliards de tonnes, celles du Moyen-Orient 91,6 milliards de tonnes (soit 2/3 des réserves mondiales totales), dont 35 milliards pour l'Arabie Saoudite.

Les réserves de gaz dans la région de la Caspienne -situées principalement au Turkménistan- représenteraient environ 7 500 milliards de mètres cube (environ 5% des réserves mondiales), contre 48 630 milliards de mètres cube en Russie (34,4% des réserves mondiales) et 21 000 milliards en Iran (15%).

Discussion

Nadine Bret précise que la probabilité ne peut être égale à 100 %, car on ne connaît le volume des réserves qu'une fois l'exploitation du gisement achevée. De plus, un gisement est "vivant", et peut connaître des évolutions.

² Unités

Pétrole

1 tonne = 7,3 barils

Tonne par an = barils/jour x 50

M = million

G = milliard = MM

Gaz

1 tonne équivalent pétrole = 1 tep = 1200 m³

Interrogée par Gérard Wild quant au crédit à accorder aux statistiques fournies par BP, Nadine Bret souligne que malgré leur caractère relatif (réévaluations fréquentes), ces statistiques permettent toutefois de restituer un ordre de grandeur assez fiable de la répartition des réserves mondiales.

2.1.2. Les réserves pétrolières et gazières des pays de la Caspienne

Claude VOISIN, DHYCA

L'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan ont des réserves importantes. En revanche, l'Iran et la Fédération de Russie, également riverains, disposent de réserves prouvées très modestes, même si un certain potentiel de découverte existe dans les zones offshore qui jouxtent ces pays.

Le bassin caspien n'est pas une zone de production nouvelle. En effet, la production régionale cumulée s'élève à 2,4 milliards de tonnes de pétrole (l'Azerbaïdjan, producteur le plus ancien, ayant extrait 1,3 milliard de tonnes depuis l'origine) et à près de 3 000 milliards de mètres cube de gaz, principalement au Turkménistan.

La production de pétrole est d'environ 40 Mt par an depuis dix ans, en augmentation suite à la mise en exploitation de Tengiz et de plusieurs gisements récemment découverts dans la vallée de la Fergana en Ouzbékistan. Le Kazakhstan demeure le principal producteur (environ 20 Mt par an), devançant l'Azerbaïdjan (9 Mt/an), dont le pic de production -25 Mt/an- a été observé dans les années quarante.

Concernant le gaz, l'Ouzbékistan est le principal producteur (50 milliards de mètres cubes en 1996), après la baisse de production enregistrée au Turkménistan au cours de la dernière décennie (80 milliards de mètres cubes en 1986, contre un peu moins de 40 MD en 1996). Ces deux pays ont un potentiel d'exportation important.

Des évaluations contradictoires

Les chiffres concernant les réserves en hydrocarbures du bassin caspien sont très variés selon les publications. Les causes de cette divergence sont multiples.

D'abord, la nature des réserves est rarement précisée. L'ambiguïté est renforcée par la différence entre les systèmes de classification utilisés en ex-URSS et par les sociétés pétrolières occidentales : les premiers utilisent le terme de "réserves explorées", qui recouvre les réserves prouvées et une partie des réserves probables. L'aspect économique est insuffisamment pris en compte. De surcroît, la zone concernée n'est pas toujours clairement définie. Enfin, il y a des chiffres politiques : un "gonflement" par les pays producteurs est destiné à attirer les investisseurs occidentaux. À cet égard, le cas du Turkménistan est particulièrement éclairant, les autorités de ce pays n'hésitant pas à comparer des chiffres de réserves spéculatives aux réserves prouvées de pays étrangers.

Les chiffres du *BP Statistical Review*, compilés à partir de sources officielles des pays concernés, indiquent que les **réserves prouvées** du bassin caspien s'élèveraient

actuellement à 2,3 milliards de tonnes de pétrole (dont 1 GT au Kazakhstan et 1 GT en Azerbaïdjan), et à 7 500 milliards de mètres cubes de gaz (dont 2 900 au Turkménistan).

L'*US Geological Survey* (USGS, 1993) et l'*US Department of Energy* (DOE, 1997) donnent des chiffres différents pour les **réserves non-prouvées**. L'USGS utilise une méthode statistique pour estimer les réserves à découvrir, avec une valeur maximale (donc peu probable), une valeur minimale (très probable), et une valeur médiane. Les chiffres émanant du DOE sont plus optimistes, surtout en ce qui concerne le pétrole. En effet, les travaux de forage effectués depuis 1993 par les compagnies occidentales en Azerbaïdjan et au Kazakhstan ont conduit à une réévaluation des réserves de ces pays à la hausse. Ainsi, le DOE chiffre les **réserves possibles**, pour un montant au demeurant très élevé : de 178 à 191 milliards de barils de pétrole, soit 24 à 26 GT pour l'ensemble de la zone, y compris les réserves de la Russie et de l'Iran en Caspienne ou à proximité.

La localisation des réserves

On peut diviser la Caspienne en trois bassins principaux :

Le bassin nord-caspien (ou précaspien) comporte plusieurs champs géants, notamment Tengiz et Karachaganak, renfermant des huiles de bonne qualité ainsi que du gaz. Ce bassin, qui présente des conditions géologiques très favorables, est sans doute insuffisamment exploré à terre. Sa partie marine n'a pas encore été forée. L'exploitation des gisements du bassin précaspien est susceptible de menacer les fragiles équilibres écologiques de cette région, certains experts mettant en garde contre une éventuelle disparition des esturgeons.

Le bassin sud-caspien, qui s'étend de l'Azerbaïdjan au Turkménistan à travers la Caspienne, est celui exploité depuis le plus longtemps. Il comporte plusieurs champs importants, notamment dans sa partie azérie (Guneshli, Chirag, Azeri, ainsi que Neftianye kamni). Actuellement, seules les zones proches de la côte et la partie qui s'étend entre la presqu'île d'Apsheron et la presqu'île de Tchékelen ont été explorées. Ces forages ont mis en évidence une trentaine de gisements, situés principalement en Azerbaïdjan, si l'on prend l'hypothèse de la "ligne médiane" pour le partage des fonds marins. Les réserves découvertes sont surtout du pétrole, la probabilité de découvrir du gaz s'accroissant dans la partie Sud.

Le bassin de l'Amou darya, recouvrant les gisements situés au Turkménistan et une partie des réserves ouzbèkes, est essentiellement gazier. Bien exploré, mais ayant sans doute un potentiel de découverte substantiel dans des niveaux plus profonds que ceux explorés jusqu'ici, ce bassin renferme des réserves considérables (12 000 milliards de mètres cubes selon le DOE) d'un gaz relativement riche en soufre.

Outre les trois principaux bassins précédemment évoqués, il existe des bassins d'importance moindre :

Le bassin médio-caspien s'étend de la Russie (Nord Caucase) jusqu'au Kazakhstan. Les parties terrestres sont largement explorées et exploitées depuis longtemps (*cf.*

Tchéchénie). Les réserves sont encore importantes, mais le pétrole extrait de cette zone est de qualité médiocre (présence de paraffines).

Le **bassin de la Fergana** a vu ses réserves considérablement augmenter ces dernières années, permettant à l'Ouzbékistan d'atteindre l'autosuffisance en pétrole en 1996.

Les zones d'intérêt des compagnies étrangères

Les sociétés pétrolières étrangères se concentrent actuellement sur quelques gisements prouvés, principalement dans les bassins nord et sud-caspiens (Tenguiz, Azeri-Chirag-Guneshli [ACG]). Ces deux dernières zones doivent représenter ensemble, en phase de plateau de production, près de 80 Mt par an.

En Azerbaïdjan, outre les gisements prouvés, les cartes offshore montrent de nombreuses structures sismiques, dont une douzaine ont fait l'objet de contrats de partage de production au cours des dernières années. Si la nature des hydrocarbures est difficile à prévoir, le contexte géologique de la zone laisse espérer la découverte de réserves importantes.

Les gisements de gaz des quatre pays considérés sont comparables à ceux du Qatar, et sont équivalents à 1/3 des réserves iraniennes. Concernant le pétrole, la Caspienne ne saurait être comparée au Moyen-Orient, mais pourrait avoir, en termes de réserves totales à découvrir, un potentiel supérieur à la mer de Nord. À cet égard, les forages marins devant être effectués en 1998 apporteront des informations importantes.

Discussion

Elle a porté sur l'accessibilité des réserves, la délimitation des bassins et le potentiel de production.

Concernant la qualité et l'accessibilité des réserves d'hydrocarbures du bassin caspien, Claude Voisin précise que les huiles de la région sont généralement de bonne qualité. Il souligne cependant que le gisement de Tenguiz pose un certain nombre de problèmes techniques, notamment du fait de sa profondeur et de la forte teneur en soufre du brut qui en est extrait.

Après la découverte, en 1992, de plusieurs gisements dans la vallée de la Fergana, l'Ouzbékistan peut envisager d'exporter une partie de sa production. Toutefois, ces volumes ne seront pas comparables aux exportations de brut azéri et kazakh.

Sur la communication entre les différents bassins, Claude Voisin précise, en réponse à une question de Dominique Pianelli, que ces trois bassins sont des notions géologiques simplifiées. Les structures sismiques mises en évidence lors de récentes campagnes d'exploration semblent indiquer des communications possibles ; en outre, plusieurs zones de la Caspienne sont encore mal connues. Rappelant que le Turkménistan conteste la validité de certains contrats signés par le gouvernement azéri avec des compagnies occidentales (le contentieux porte principalement sur le gisement de Kiapaz), Nadine Bret souligne que les forages horizontaux peuvent atteindre 8 kilomètres.

2.2. Les voies d'exportation des hydrocarbures du bassin caspien

Jean-Marc BRAICHET, DHYCA

2.2.1. Problématique générale

Les réseaux existants

Les seuls oléoducs et gazoducs actuellement opérationnels dans le bassin caspien et, plus généralement, en ex-URSS, datent de l'époque soviétique. Ces réseaux permettaient alors l'approvisionnement des Républiques Fédérées et des pays du COMECON. En outre, ils assuraient les exportations soviétiques vers l'Occident. Traversant dans leur grande majorité le territoire de la Fédération de Russie, ces oléoducs et gazoducs demeurent incontournables pour les nouveaux États indépendants issus de l'éclatement de l'URSS. Cependant, ces pipelines sont actuellement saturés, et ne pourront pas absorber de nouveaux volumes d'hydrocarbures. (La capacité excédentaire pour l'ensemble du réseau est de 14 Mt/an, soit moins de 10% des exportations annuelles de la Russie vers les pays hors C.E.I.. Cette capacité excédentaire concerne principalement l'oléoduc Droujba reliant la Russie aux PECO et à l'Allemagne : le volume des exportations pourrait être porté de 51 Mt à 63 Mt/an).

Ainsi, la mise en valeur et l'acheminement des gigantesques réserves en hydrocarbures du bassin caspien exigent la construction de nouveaux pipelines. Privés de tout débouché maritime, les principaux pays producteurs de cette région (Azerbaïdjan, Kazakhstan, Turkménistan et Ouzbékistan) souhaitent promouvoir de nouvelles voies d'exportation, vecteurs essentiels de leur émancipation économique et politique à l'égard de la Russie.

La question du tracé des futurs oléoducs et gazoducs est donc le lieu où s'affrontent les intérêts contradictoires des nouveaux États indépendants, de la Russie et des puissances extérieures.

La position des différents acteurs sur les tracés

L'enjeu essentiel pour **la Russie** est de continuer à contrôler les voies d'exportation des hydrocarbures de la Caspienne, afin de préserver son influence dans cette partie de l'espace post soviétique. Ses intérêts sont également représentés par différentes compagnies pétrolières -notamment Lukoil- qui participent à plusieurs consortiums.

Désireux de consolider leur souveraineté, les **nouveaux** pays **producteurs** promeuvent la création de nouvelles voies d'exportation afin de réduire leur dépendance à l'égard de l'ancienne métropole.

Pays producteur membre de l'OPEP, doté d'immenses richesses en hydrocarbures, **l'Iran** est actuellement en situation d'outsider. En effet, si le tracé iranien semble le plus rentable et le plus efficace, en raison notamment d'une infrastructure performante et de l'existence d'oléoducs pouvant être facilement raccordés à l'Azerbaïdjan et au

Turkménistan, la politique de "double endiguement" mise en œuvre par les États-Unis contrecarre les projets de Téhéran en Caspienne.

Acteurs majeurs de la problématique caspienne, **les États-Unis** soutiennent ouvertement le tracé Bakou-Ceyhan (Djeïkhan). Leur politique dans la région semble sous-tendue par la volonté d'exclure l'Iran du "Grand jeu" caspien, et de soustraire les nouveaux pays producteurs à l'influence russe, en promouvant des solidarités horizontales, dont l'une des meilleures illustrations est le "couloir transcaspian". Soucieux de limiter leur dépendance vis-à-vis des pays de l'OPEP, les États-Unis visent à assurer une présence déterminante des compagnies américaines dans les consortiums chargés de l'exploitation du pétrole et du gaz caspiens, tout en valorisant le rôle de la Turquie, allié important des États-Unis dans la région.

De par sa situation géostratégique, **la Turquie** est également un acteur majeur du "Grand jeu" caspien. On note une convergence entre les intérêts turcs et américains sur la question des voies d'exportation. En promouvant le tracé Bakou-Ceyhan, la Turquie espère satisfaire ses besoins énergétiques croissants, tout en bénéficiant de droits de transit substantiels. Officiellement pour des raisons environnementales, Ankara se déclare opposé à un accroissement du trafic des supertankers dans les détroits du Bosphore et des Dardanelles, et réclame le tracé Bakou-Novorossiïsk.

La Caspienne se trouve au centre de deux grandes zones consommatrices d'hydrocarbures, l'Europe et l'Asie. L'objectif des grands pays **consommateurs** de l'Ouest va être d'accéder aux richesses de la Caspienne, afin d'atténuer leur dépendance vis-à-vis de l'OPEP. Les États riverains de la mer Noire (Ukraine, Bulgarie, Roumanie) ont récemment manifesté leur volonté de participer au projet de transit du pétrole caspien vers l'Europe occidentale. À ces fins, les autorités de ces pays promeuvent l'installation de nouvelles capacités portuaires.

L'*Azerbaï djan International Operating Company (AIOC)* fut créé en septembre 1994, suite à la signature de ce qui fut qualifié de "contrat du siècle". Consortium regroupant 12 sociétés -à majorité anglo-saxonne-, l'AIOC est chargé de développer le champ Azeri-Chirag-Guneshli, et d'exporter le brut qui y est extrait. Le 9 octobre 1995, l'AIOC rendit publique sa décision de faire transiter le "pétrole initial" (*early oil*) d'Azerbaïdjan par deux voies distinctes, à savoir le tracé nord (Bakou-Novorossiïsk) et le tracé ouest (Bakou-Soupsa). La décision finale concernant le tracé de l'oléoduc devant acheminer le "pétrole principal" (*main oil*) doit être annoncée par l'AIOC en octobre 1998. Une première phase prévoit que le brut azéri emprunte le réseau existant Bakou-Grozny-Novorossiïsk. D'une longueur de 1 200 km et ayant une capacité de 5 Mt/an, cet oléoduc a subi des travaux de rénovation -notamment dans sa partie tchéchéne- pour un montant estimé à 60 millions de dollars. Les exportations ont débuté le 7 novembre 1997. Dans un deuxième temps, une partie du pétrole initial sera exporté par l'oléoduc reliant Bakou au terminal de Soupsa (960 km ; capacité de 6 Mt/an). Des travaux de rénovation des tronçons existants, ainsi que le raccord Akstafa-Tbilissi (117 km) -d'un montant total de 250 millions de dollars- doivent être achevés en 1998. L'exportation du *main oil* exigera des capacités d'environ 30 Mt/an, et ne pourra être assurée par les oléoducs existants. Des pourparlers sont en cours entre l'AIOC et les autorités des pays concernés pour la construction d'un ou de plusieurs pipelines. Plusieurs hypothèses sont envisagées par les responsables de

l'AIOC. La première concerne le renforcement des capacités du tracé nord (Bakou-Novorossiïsk). La seconde éventualité, qui a la faveur de l'Azerbaïdjan et des États-Unis, réside dans le doublement des capacités de l'oléoduc Bakou-Soupsa, avec une dérivation vers le terminal turc de Ceyhan.

Le *Caspian Pipeline Consortium (CPC)* réunit douze partenaires en vue de la construction d'un oléoduc d'exportation du brut kazakh vers la mer Noire. Après une importante restructuration survenue en décembre 1996, la part de la Russie (État et compagnies pétrolières) au sein du CPC s'élève à 44%. D'une longueur de 1 400 km, donc 700 déjà existants, pour une capacité initiale de 28 Mt, l'oléoduc envisagé par le CPC devrait coûter près de 2 milliards de dollars. Les travaux de rénovation et de construction, qui devraient durer deux ans, ont pris un certain retard, en raison notamment de problèmes fiscaux, les sujets de la Fédération de Russie que doit traverser l'oléoduc réclamant des droits de transit élevés.

Les tracés alternatifs

L'idée d'un oléoduc sous-marin Gouriev-Bakou est périodiquement évoquée. Ce tracé permettrait l'acheminement des hydrocarbures kazakhs vers les marchés mondiaux en évitant le territoire russe. Toutefois, de nombreux problèmes d'ordre technique et juridique -le statut de la Caspienne n'étant toujours pas officiellement défini- entravent la réalisation de ce projet.

Le projet de gazoduc Turkménistan-Bakou est soumis aux mêmes incertitudes.

Les tracés asiatiques

En septembre 1997, la société pétrolière nationale chinoise et le gouvernement kazakh ont signé un contrat prévoyant la construction d'un oléoduc vers la Chine. Le montant des investissements nécessaires à la réalisation de ce projet est estimé à 5 milliards de dollars. Ce tracé apparaît donc comme une solution de moyen ou de long terme ; il en va de même d'un éventuel prolongement en direction du Japon.

Le projet de tracé afghan, qui amènerait le gaz turkmène au Pakistan, est promu par *UNOCAL*, et bénéficie du soutien des gouvernements turkmène, pakistanaï et américain. Le règlement des conflits internes à l'Afghanistan demeure cependant une condition préalable à la construction de ce gazoduc.

La voie Sud

Donnant accès au golfe persique *via* l'Iran, elle apparaît économiquement et techniquement l'une des plus aisées à réaliser. Cependant, la réalisation de ce tracé reste bloquée du fait de la politique "d'endiguement" des États-Unis à l'égard de l'Iran, notamment illustrée par l'adoption d'une loi (la loi d'Amato) à portée extraterritoriale qui entrave, pour l'instant, le développement de voies d'exportation d'envergure à travers l'Iran.

Le feu vert récemment donné par l'administration américaine au projet de gazoduc transiranien, qui permettra au Turkménistan d'exporter du gaz vers la Turquie (lorsque sera également construit au Turkménistan le tronçon entre la frontière iranienne et le gisement de Nebit Dag), constitue néanmoins une évolution notable.

D'autres projets d'oléoducs et de gazoducs apparaissent plus incertains.

Discussion

Elle a porté sur le rapport de force entre les différents acteurs, les intérêts américains et les capacités de transport.

Jean-Marc Braichet note que la Russie, par l'intermédiaire de Gazprom et du passage obligé du gaz turkmène par le réseau russe de gazoducs, exerce une pression constante sur le Turkménistan, concurrent potentiel sur le marché mondial du gaz naturel. De surcroît, le Turkménistan éprouve les plus grandes difficultés à encaisser les revenus correspondants, en particulier de la part de l'Ukraine.

L'objectif premier des États-Unis en Caspienne est d'assurer de fait l'accès des hydrocarbures de la région aux compagnies américaines et la sécurité des approvisionnements. Cependant, l'intérêt des États-Unis pour la Caspienne s'explique également par le fait qu'il s'agit d'une zone nouvellement ouverte, même si, en réponse à une question d'Anne de Tinguy, la part des hydrocarbures caspiens dans les importations américaines à moyen et long terme sera assez faible. Il s'agit aussi pour les États-Unis de favoriser l'émancipation des N.E.I. à l'égard de la Russie et d'écartier l'Iran de la valorisation des ressources de cette zone.

Jean-Marc Braichet estime -comme le suggère Georges Sokoloff- que la capacité des terminaux est un facteur important, qui influera sans doute sur la décision concernant le tracé de l'oléoduc devant acheminer le *main oil* azéri. En tout état de cause, l'exploitation des hydrocarbures de la Caspienne rendra nécessaire la construction de trois ou quatre nouveaux terminaux sur les côtes de la mer Noire et favorise la signature d'accords de swaps.

2.2.2. Les projets de transport du gaz d'Asie centrale

Michel AUTRUFFE, Sofregaz

Le gaz turkmène

Nouvel État indépendant issu de l'éclatement de l'Union soviétique, le Turkménistan mise sur la valorisation de ses importantes réserves gazières, afin de consolider sa souveraineté et de s'affirmer sur la scène internationale. Pays enclavé, le Turkménistan est encore largement tributaire des réseaux de pipelines construits à l'époque soviétique pour l'acheminement de ses hydrocarbures vers les marchés mondiaux. Or, depuis plusieurs années, la Russie entraverait les exportations turkmènes, les orientant vers des marchés non-solvables. Aussi, la diversification des voies d'exportations constitue-t-elle l'une des priorités du Turkménistan.

Le tracé Turkménistan-Iran-Turquie-Europe

Le marché turc est au cœur de la politique de diversification promue par les autorités turkmènes. En effet, la Turquie présente des perspectives importantes en matière d'importation de gaz naturel. Évalués à 7,9 milliards de mètres cubes en 1996, ses approvisionnements gaziers devraient atteindre 22 milliards en l'an 2000, et près de 30 milliards en 2005. Dans cette optique, le gouvernement turc a engagé des pourparlers tous azimuts avec les pays exportateurs, y compris la Russie et le Turkménistan. Concernant ce dernier, les discussions actuelles portent sur la fourniture de 5 milliards de mètres cubes en l'an 2000, puis de 15 milliards vers 2010.

Les exportations de gaz naturel turkmène à destination de la Turquie exigent la construction de nouveaux gazoducs. La plupart des tracés envisagés empruntent le territoire iranien, ce qui, de fait, confère à Téhéran un rôle considérable dans la mise en œuvre de ces projets. Or, il y a lieu de s'interroger sur la nature de ses intérêts dans la région. Disposant de près de 15% des réserves mondiales de gaz, l'Iran apparaît en effet comme un concurrent potentiel du Turkménistan. Présentement confronté à un problème de timing, l'Iran pourrait reconsidérer sa position à l'égard du transit des hydrocarbures turkmènes à destination de la Turquie une fois ses capacités de production développées.

Le projet de gazoduc Shatlik-Europe

A l'initiative du gouvernement turkmène et en accord avec la Turquie et l'Iran, Sofregaz a réalisé l'étude préliminaire d'un projet d'exportation de gaz turkmène vers la Turquie et l'Europe *via* l'Iran. Ce projet prévoit notamment la construction d'un gazoduc d'une longueur de 3 870 km reliant Shatlik (Turkménistan) à l'Europe occidentale *via* Téhéran. D'une capacité de 15 milliards de mètres cube par an, son coût total est estimé à 7,6 milliards de dollars.

En outre, les trois gouvernements ont confié à Shell une mission pour étudier et monter le projet. Aux termes de l'accord signé en décembre 1997, ce projet -incluant des études techniques, économiques et financières, ainsi que la recherche de partenaires industriels européens- devra être remis en octobre 1998.

Le tracé Turkménistan-Afghanistan-Pakistan

En plus de leur intérêt pour les marchés turc et européen, les autorités turkmènes envisagent d'exporter une partie de leur gaz naturel vers les marchés asiatiques, *via* le Pakistan. Ce dernier est également un pays gazier (il produit 17 milliards de mètres cubes par an), mais sa production devrait décroître à partir de 2005. Actuellement à la recherche d'investisseurs internationaux, le Pakistan pourrait importer du gaz en provenance d'Iran, du Qatar ou du Turkménistan.

Dans cette perspective, les compagnies *Unocal* (États-Unis) et *Delta Oil* (Arabie Saoudite) proposent la construction d'un gazoduc reliant le gisement turkmène de Davletabad à Multan (Pakistan), *via* la province afghane de Herat. Un accord a été signé en juillet 1997 entre les promoteurs et les gouvernements du Pakistan et du Turkménistan. Cet accord prévoit la construction d'un gazoduc d'une capacité de 10 milliards de mètres cubes

en 2002, portée ultérieurement à 15 milliards de mètres cubes. Le prix proposé à Multan serait très attractif (moins de 2 \$/MMbtu)³.

Le Pakistan étudie actuellement des offres concurrentes -notamment un tracé iranien- tout en utilisant l'offre d'*Unocal* comme référence. Il est à noter que la société argentine Bidas, implantée au Turkménistan, tente de promouvoir un gazoduc similaire. En outre, *Unocal* et *Delta Oil* proposent un oléoduc en parallèle pour exporter le pétrole d'Asie centrale vers l'océan Indien.

2.2.3. Le projet Tacis Interstate Oil & Gas Export to Europe (Inogate)

Ce programme, mis en œuvre par la Commission européenne, s'adresse aux pays du Caucase et de l'Asie centrale, à l'Ukraine, ainsi qu'à la Moldavie et à la Biélorussie. Dans le cadre d'Inogate, Sofregaz procéda, entre 1995 et 1997, à des études préliminaires visant principalement à l'identification des besoins, et à la préparation des projets d'assistance technique. En avril 1996, fut créé un groupe de travail mixte réunissant des représentants de la Commission et des pays bénéficiaires. Quelques mois plus tard (novembre 1996), le programme d'assistance technique, proposé pour un budget global de 50 millions d'écus sur 4 ans, fut approuvé. Enfin, à l'automne 1997, furent lancés des appels d'offres pour la sélection des entreprises chargées des projets d'assistance technique Inogate 96 (12 millions d'écus). Les projets Inogate 96, dont l'exécution doit débiter en janvier 1998, comprennent notamment : une étude de faisabilité de la traversée de la mer Caspienne (pétrole et gaz), confiée à Snamprogetti (Italie), Ilf (Autriche) et Partex (Portugal) ; l'audit des installations de transport de pétrole et de produits raffinés (Preussag, RFA) ; le renforcement de la coopération régionale et institutionnelle dans le domaine du pétrole et du gaz (consultant grec) ; l'audit des installations de transport de gaz naturel (Gaz de France, Ruhrgas, Snam).

Discussion

Elle a porté sur le contrat Iran-Turquie, le tracé afghan et la probabilité des tracés.

Un contrat portant sur la fourniture à la Turquie de gaz naturel iranien avait été signé sous le gouvernement dirigé par M. Erbakan. Or l'Iran ne semble pas être en mesure de respecter ses engagements. Michel Autruffe note effectivement un décalage entre le niveau de développement actuel des réserves gazières iraniennes et les volumes prévus aux termes du contrat. Outre ce problème de timing, se pose la question des capacités de transport, les gisements iraniens -situés au Sud du pays- se trouvant à une distance importante de la frontière turque.

Si les projets de gazoducs afghans peuvent comporter un côté "bluff stratégique" (Jean Radvanyi), Michel Autruffe insiste sur le fait que, du point de vue économique, ils ont un sens. Il rappelle que Bidas a effectivement élaboré un projet de gazoduc traversant le territoire afghan, et a récemment ouvert un bureau à Kaboul. Toutefois, il semblerait que le projet de la compagnie *Unocal*, associée à *Delta Oil*, soit plus avancé. Philippe Rogier indique par ailleurs qu'AMOCO a acquis une part des actifs de Bidas.

Rappelant qu'au cours des années 1970 et 1980 de nombreux projets de pipelines devant permettre l'acheminement des hydrocarbures de Sibérie vers le Japon et

³ *British Thermal Unit.*

L'Europe avaient vu le jour, Gérard Wild s'interroge sur le seuil d'investissements à partir duquel ces projets peuvent être considérés comme crédibles, et sur une hiérarchie possible pour les tracés envisagés, en fonction de la probabilité de leur réalisation. Michel Autruffe rappelle que le projet Yamal, avant d'être engagé, avait déjà suscité nombre d'interrogations. L'établissement d'une hiérarchie de probabilité apparaît très problématique.



Nadine BRET

23 janvier 1998

Réserves prouvées (au 01/01/97) et production de pétrole (1996)

Régions	Réserves		Production (Mt/an)	R/P (ans)
	(Mt)	(% total)		
Moyen-Orient	91 600	65,2	983	93
<i>Arabie Saoudite</i>	35 800	25,2	429	83
<i>Iran</i>	12 700	9,0	184	69
États-Unis	3 700	2,9	383	10
Mexique	7 000	4,7	164	43
Venezuela	9 300	6,2	163	57
Lybie	3 900	2,8	69	56
Chine	3 300	2,3	158	21
Mer du Nord	2 200	1,6	296	7
Russie	6 700	4,7	301	22
Total Monde	141 000		3 362	42

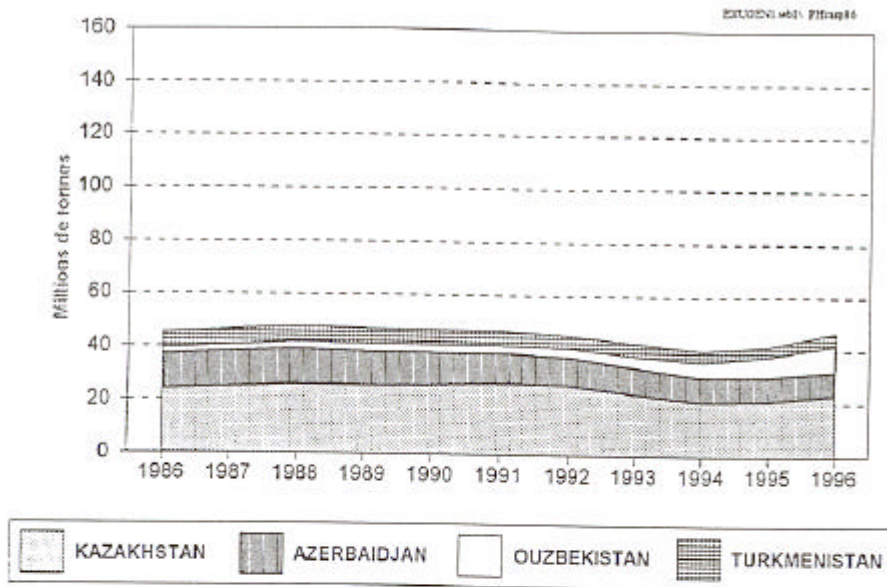
Source : BP Statistical Review, 1997.

Réserves prouvées (au 01/01/97) et production de gaz (1996)

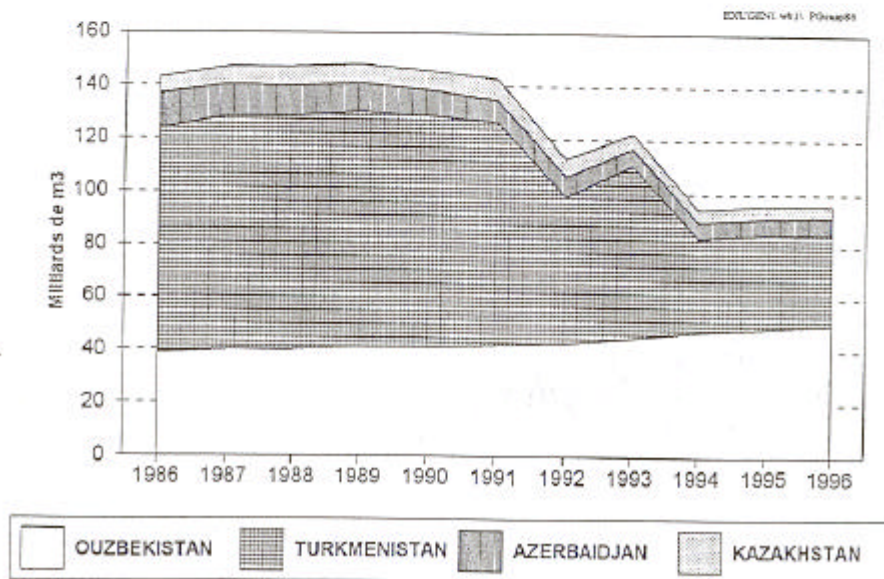
Régions	Réserves		Production (Gm ³ /an)	R/P (ans)
	(Gm ³)	(% total)		
Moyen-Orient	45 790	32,5	150	305
<i>Iran</i>	21 000	14,9	38	553
Russie	48 630	34,4	561	87
États-Unis	4 680	3,3	547	8
Venezuela	4 010	2,8	32	125
Algérie	3 690	2,6	66	56
Malaisie	2 270	1,6	35	65
Indonésie	2 050	1,5	66	31
Mer du Nord	3 970	2,8	208	19
Total Monde	141 330		2 231	63

Source : BP Statistical Review, 1997.

Région de la Caspienne Production de pétrole



Région de la Caspienne Production de gaz



Réserves d'hydrocarbures des pays de la Caspienne

Chiffres BP Stat. Review 1997 : *huile* (chiffres en Gt)

	Production cumulée	Réserves prouvées	Réserves possibles	Total réserves
Azerbaïdjan	-1,3	1,0		1,0
Kazakhstan	-0,5	1,1		1,1
Turkménistan	-0,5	0,1		0,1
Ouzbékistan	-0,1	0,1		0,1
Total	-2,4	2,3	0,0	2,3

Chiffres BP Stat. Review 1997 : *gaz* (chiffres en 1 000 Gm3)

	Production cumulée	Réserves prouvées	Réserves possibles	Total réserves
Azerbaïdjan	-0,3	0,9		0,9
Kazakhstan	-0,1	1,8		1,8
Turkménistan	-1,5	2,9		2,9
Ouzbékistan	-1,1	1,9		1,9
Total	-3,0	7,5	0,0	7,5

Chiffres USGS 1993 : *huile* (chiffres en Gt)

	Production cumulée	Réserves identifiées	Réserves à découvrir	Total réserves
Azerbaïdjan	-1,3	0,4	0,5	0,9
Kazakhstan	-0,5	2,3	3,7	6,0
Turkménistan	-0,5	0,3	0,6	1,0
Ouzbékistan	-0,1	0,1	0,4	0,5
Total	-2,4	3,2	5,2	8,4

Chiffres USGS 1993 : *gaz* (chiffres en 1 000 Gm3)

	Production cumulée	Réserves identifiées	Réserves à découvrir	Total réserves
Azerbaïdjan	-0,3	0,5	0,5	1,1
Kazakhstan	-0,1	2,4	3,7	6,0
Turkménistan	-1,5	4,7	1,7	6,4
Ouzbékistan	-1,1	1,5	0,7	2,1
Total	-3,0	9,1	6,5	15,6

Réerves d'hydrocarbures des pays de la Caspienne

Chiffres DOE 1997 : *huile* (chiffres en Gt)

	Production cumulée	Réerves prouvées*	Réerves possibles	Total réerves
Azerbaïdjan	-1,3	1,5	3,7	5,2
Kazakhstan	-0,5	2,2	11,6	13,8
Turkménistan	-0,5	0,2	4,4	4,6
Ouzbékistan	-0,1	0,0	0,1	0,2
Total	-2,4	3,9	19,9	23,8

* Chiffres maxi pour les réerves prouvées.

Chiffres DOE 1997 : *gaz* (chiffres en 1 000 Gm3)

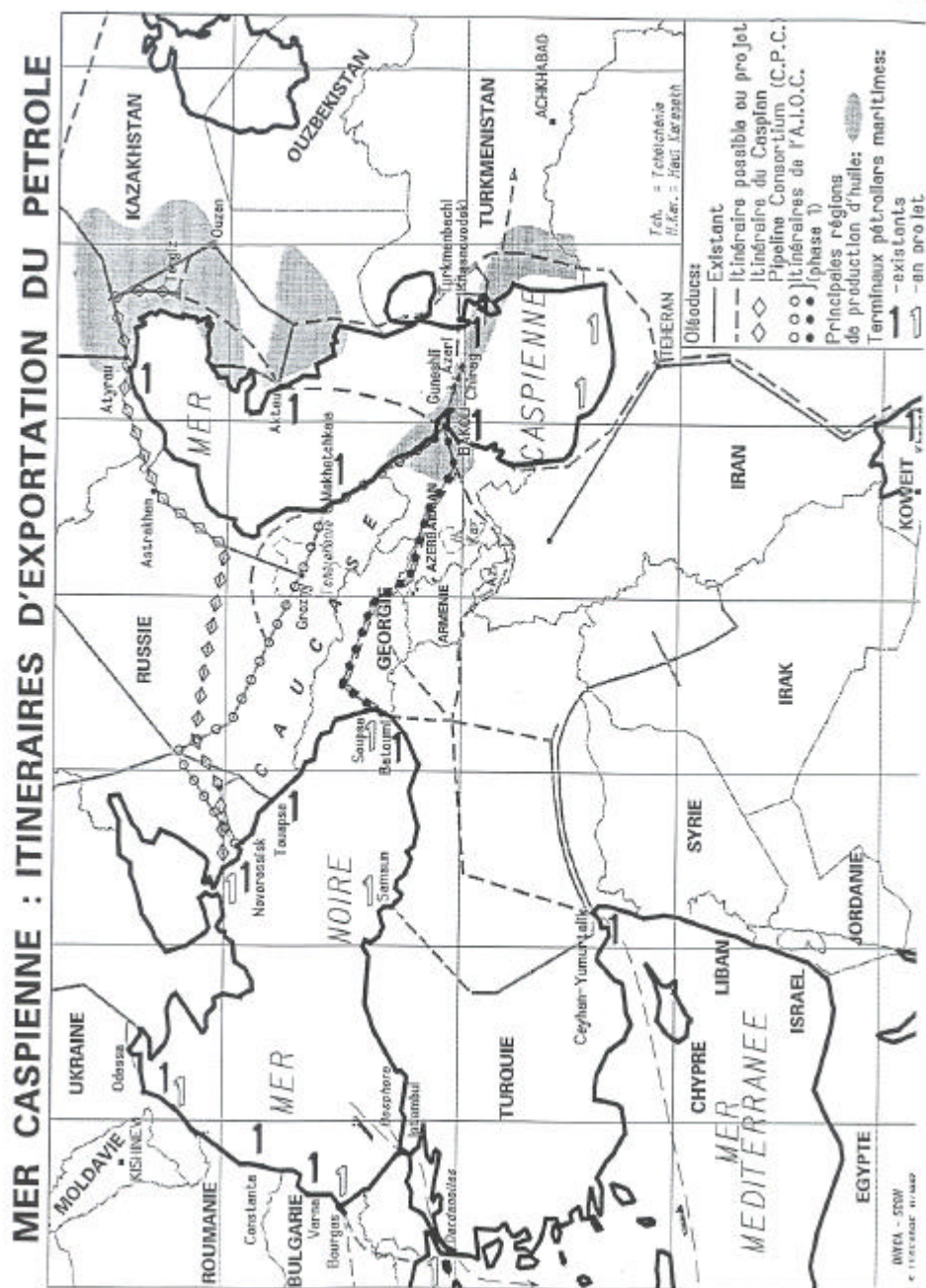
	Production cumulée	Réerves prouvées*	Réerves possibles	Total réerves
Azerbaïdjan	-0,3	0,3	1,0	1,3
Kazakhstan	-0,1	2,4	2,6	5,0
Turkménistan	-1,5	4,5	4,6	9,2
Ouzbékistan	-1,1	2,6	1,0	3,6
Total	-3,0	9,8	9,3	19,1

* Chiffres maxi pour les réerves prouvées.

Répartition des exportations de brut de la Russie (Mt) (*)

	Capacité excédentaire (Mt/an)	Exportations de brut (Mt/an)
Par Droujba vers PECOS et Allemagne	12	51
Par Novorossisk (mer Noire)	0	30
Par Tuapse (mer Noire)	0	4
Par Odessa (Ukraine)	0	7
Par Ventspils (Lettonie)	2	12
Autres	0	2
Total vers zones hors CEI	14	105
<i>Dont ports</i>	2	55

* Y compris environ 6 Mt provenant du Kazakhstan.



3. STATUT JURIDIQUE DE LA CASPIENNE CONSORTIUMS

3.1. Le statut juridique de la mer Caspienne

Paul TAVERNIER

Le statut juridique de la mer Caspienne intéresse traditionnellement les États riverains. Si les questions liées à la navigation et à la pêche étaient autrefois centrales, ce sont les richesses en hydrocarbures qui retiennent aujourd'hui l'attention de l'observateur, de même que les problèmes d'environnement.

S'étirant sur près de 1 200 kilomètres du Nord au Sud et sur 300 kilomètres d'Est en Ouest (plus de 200 miles marins), la Caspienne est l'étendue d'eau enclavée la plus importante au monde. Sa superficie -soit 370 000 km²- est supérieure à celle du golfe persique et de la mer d'Oman. Elle est cinq fois plus étendue que le lac Supérieur. C'est le résidu d'une mer plus grande encore, qui englobait la mer d'Aral. Son niveau subit d'importantes variations, à ce jour inexpliquées.

3.1.1. Aspects historiques

De très anciens traités entre la Russie et la Perse font mention de la Caspienne.

Les plus importants - ceux de 1813 et 1828, mettant un terme à des guerres victorieuses pour l'Empire russe, sont l'illustration d'un rapport de force particulièrement défavorable à la Perse. Ainsi, ces "traités inégaux" la privaient de tout droit de navigation en Caspienne ^a, transformant de facto cette dernière en un lac russe.

Cette situation évolue, après la prise du pouvoir en Russie par les Bolcheviks, vers un rééquilibrage des droits des États en Caspienne. Un premier traité (d'Amitié) signé, le 26 février 1921, entre la RSFSR et la Perse proclame le principe d'égalité entre les parties contractantes, ainsi que le respect des frontières. Toutefois, certaines dispositions non équilibrées demeurent ^b : ainsi, aux termes des articles 6 et 7, la Russie se voit reconnaître un droit d'intervention dans les affaires iraniennes. Motivées par la présence sur le territoire iranien de Russes blancs, ces clauses sont par la suite considérées comme caduques par Téhéran. L'article 11 du Traité d'amitié, relatif au droit de navigation en Caspienne, abolit les dispositions de 1828, tandis que l'article 14 régleme l'activité des pêcheries.

Un second accord (de commerce et de navigation), signé le 25 mars 1940, complète le précédent. Ce texte définit un régime conventionnel à deux : aux termes de l'article 12, une zone exclusive de 10 miles nautiques est créée pour la pêche. En opposition avec le droit de l'océan sur la liberté des mers, l'article 13 prévoit l'interdiction des pavillons tiers en Caspienne.

Enfin, un accord soviéto-iranien régissant l'espace aérien fut signé le 5 mars 1978. Toutefois, ses dispositions ne sont pas transposables aux zones maritimes.

3.1.2. "Succession d'État" et validité des accords antérieurs

Les nouveaux États indépendants riverains de la Caspienne -Kazakhstan, Azerbaïdjan et Turkménistan- sont-ils liés par les textes irano-soviétiques ?

Les autorités du Kazakhstan, confortées par la position azérie et turkmène, arguant notamment de la dimension politique des accords de 1921 et 1940, ont réaffirmé dans une déclaration à l'ONU en date du 3 octobre 1997 que ces traités "ne répondent plus aux réalités du monde contemporain". Toutefois, ces traités n'ont pas été abrogés formellement. En outre, la convention de l'ONU de 1978 sur la succession d'État (à savoir, la pérennité des traités conclus antérieurement), entrée en vigueur en 1992, ne lie aucun des États riverains de la Caspienne, ces derniers ne l'ayant pas signé.

À l'inverse, le ministère russe des Affaires étrangères a insisté, dans une note rendue publique en octobre 1994, sur le fait que les États riverains continuent d'être liés par ces traités, position que l'Iran a de nouveau soutenue en novembre 1997.

3.1.3. La Caspienne, mer ou lac ?

La doctrine juridique est divisée sur la question. Habituellement, la possibilité d'accès aux océans est l'un des critères les plus importants lors de la détermination du statut. En l'occurrence, cette possibilité est absente^c. Toutefois, la question particulière du statut de la Caspienne n'a pas été abordée lors de la conférence internationale de 1982 sur le droit de la mer. Le débat -mer ou lac- reste donc ouvert.

Pour de nombreux spécialistes ce débat n'est pas particulièrement pertinent. Quel que soit le statut retenu, les principes applicables ne seraient pas très différents. En effet, eu égard en particulier aux dimensions de la Caspienne et à l'impossibilité d'une application intégrale du droit de la mer qui en découle (sur la zone des 200 miles marins par exemple), les États riverains ne pourront pas faire l'économie d'une coopération.

Malgré cette évidence, les positions sont encore très tranchées. La Russie et l'Iran sont favorables à une exploitation en commun des ressources^d - propre au statut de lac, et condamnent toute action unilatérale. À l'inverse, les responsables azéri estiment que la Caspienne doit faire l'objet d'un partage entre les États riverains et soutiennent l'option du lac-frontière⁴. Quant au Kazakhstan, il se prononce en faveur de la thèse de la mer intérieure. Il a adopté en 1993 une loi reprenant les dispositions de la Convention de 1982, tout en précisant que la délimitation de la zone économique exclusive (propre au statut de mer) devra être négociée avec les autres États riverains.

⁴ Toutefois, le lac de Constance -lac frontière- n'a pas été partagé entre les pays riverains.

Discussion

Elle a essentiellement porté sur la coopération entre les États riverains concernant la question du statut, sur la validité, en l'absence de statut pour la Caspienne, des contrats signés pour l'exploitation des hydrocarbures.

Paul Tavernier précise, en réponse à une question de Georges Sokoloff, que la nécessité de coopération entre les États riverains, aux termes de l'article 213 de la Convention de l'ONU sur le droit de la mer ^e adopté en 1982, est une règle juridique. Concernant les problèmes d'environnement, le même texte indique que les États devraient coopérer.

Concernant la validité des contrats signés par les compagnies occidentales en Caspienne, Paul Tavernier note que la question est de savoir si l'accord de tous les États riverains est nécessaire pour procéder au développement des gisements offshore. L'Azerbaïdjan n'a pas attendu un tel accord il a défini son bon droit sur la sectorisation administrative définie dans le cadre de l'URSS, et sur le principe de l'équidistance. Ce même principe est en outre celui qui prévaut en mer du Nord. Dans cette zone, lorsqu'il y a litige, il porte sur des gisements chevauchant la ligne de partage. En général, ces champs sont retirés des appels d'offre. L'Iran, qui insiste sur le fait que toute décision doit être approuvée par l'ensemble des pays concernés, semble de plus en plus isolé ; la position de la Russie évolue, ce qu'attestent les récentes négociations avec le gouvernement kazakh.

Jean Radvanyi fait observer que le niveau de la Caspienne -dont on a longtemps pensé qu'il baissait- croit depuis une dizaine d'années, causant d'importants dommages matériels et entravant parfois les travaux de forage.

Postérieurement à la séance du 27 février, Alain Peloux (MAE) a formulé les observations suivantes, appelées dans le texte par ^{a, b, c, d, e}.

Selon l'article V du traité dit du Golestan et l'article VIII du traité de Turkmentchaï "à l'exception de la Russie, aucune autre puissance ne pourra avoir des bâtiments de guerre".

L'exemple qui suit est mal choisi, car il ne concerne pas particulièrement la Caspienne, mais le territoire de la Perse. En revanche, l'article 7 prévoit la possibilité pour la RSFSR de demander au gouvernement persan le renvoi des étrangers qui profiteraient de leur engagement dans la marine persane pour faire des démarches hostiles envers la Russie.

L'article 122 de la Convention de Montego Bay exige l'existence d'un "passage étroit" reliant aux autres mers ou à un océan. Or, la doctrine et notamment M. Dorpuist, a expliqué qu'un canal pouvait constituer ce "passage étroit". La Caspienne est reliée à la mer Noire par le canal Don-Volga et à la mer Baltique par le canal Volga-Baltique.

Cela ne semble plus vrai depuis les discussions qui ont eu lieu à Astrakhan les 9 et 10 février. Les vice-ministres des Affaires étrangères de Russie et du Kazakhstan, MM. Pastourov et Idrisso, tout en continuant à préconiser une gestion concertée pour la navigation et l'exploitation des richesses halieutiques ont admis le principe du partage du fond de la mer, sol et sous-sol selon les principes de l'équidistance.

3.2. Les consortiums : le développement des gisements face au statut juridique de la Caspienne

Jean-Marc BRAICHET

La question du statut juridique de la mer Caspienne (mer ou lac ?) et du droit applicable apparaît déterminante, aussi bien pour l'exploitation des ressources en hydrocarbures que pour le choix des voies d'exportation. En effet, si le droit de la mer devait être appliqué à la Caspienne, les frontières maritimes des cinq États riverains pourraient être définies sur la base de secteurs nationaux. Si, à l'inverse, le droit de la mer n'est pas applicable à la Caspienne, ses ressources pourraient alors être exploitées conjointement par les cinq États riverains, selon des modalités qu'il leur appartiendrait de négocier.

Toutefois, si la définition du droit applicable peut apparaître comme un préalable indispensable au développement des gisements, en réalité l'emplacement précis des principaux gisements ou réserves de la Caspienne participe largement des arguments juridiques avancés par les différents États riverains pour définir ce statut.

3.2.1. Situation des principaux gisements ou réserves et litiges

Gisements en litige dans l'hypothèse de partages en secteurs nationaux

Le bloc de Kapaz (Azerbaï djan/Turkménistan/Russie)

Les compagnies russes Lukoil et Rosneft ont signé le 4 juillet 1997 avec la compagnie nationale azérie Socar un accord aux termes duquel le champ offshore de Kapaz (Kyapaz) serait exploité en commun par ces compagnies. L'accord donnait 50% à Socar, 30% à Lukoil et 20% à Rosneft. Situé à peu près à égale distance des côtes des deux pays, ce champ est revendiqué par le Turkménistan et par l'Azerbaïdjan. Ses réserves sont estimées à au moins 50 Mt.

À la suite de la signature de cet accord, les Autorités du Turkménistan ont protesté et demandé son annulation. Le Gouvernement du Turkménistan a également exprimé son intention d'inclure le champ, sous le nom de Serdar, dans le prochain appel d'offres en mer Caspienne qu'il prévoit d'organiser. Rosneft a ensuite annoncé fin juillet 1997 qu'elle se retirait, mais souhaitait entrer dans d'autres projets en Caspienne. Des discussions entre la Russie et le Turkménistan au sujet du statut de la Caspienne ont débuté fin juillet 1997, suivies d'une rencontre des deux présidents début août 1997 et d'une annulation de l'accord. Plus récemment, un groupe d'experts turkmeno-azerbaïdjanais, chargé de délimiter la ligne médiane en Caspienne entre le Turkménistan et l'Azerbaïdjan, s'est réuni pour la première fois, à Achkabad, le 5 février 1998. À l'issue de la réunion, une "déclaration conjointe" a été adoptée. Ce document stipule que "les parties sont convenues de ce que la mer Caspienne se délimite, dans sa partie entre l'Azerbaïdjan et le Turkménistan selon la ligne médiane, en conformité avec les principes universellement reconnus et les normes du droit international sur la base de la réalisation de leurs droits souverains en Caspienne et en tenant compte des intérêts respectifs des États riverains".

Il est vrai que le Turkménistan, qui vient de lancer un appel d'offres en Caspienne (date limite de remise des offres le 15 février 1998) a, comme l'Azerbaïdjan, intérêt à arriver au plus vite à un accord de délimitation. Les autorités turkmènes ont toutefois indiqué très clairement que s'il n'y avait pas d'accord entre les deux pays, alors il n'y aurait pas de route transcaspienne. Ce discours de fermeté montre que le Turkménistan compte sur les partisans de la route transcaspienne, au premier rang desquels figurent les États-Unis.

Les trois blocs Sud de la Caspienne (Turkménistan/Iran)

Proposés parmi l'ensemble des blocs offerts lors de l'appel d'offres lancé par le Turkménistan au cours du dernier trimestre 1997, trois blocs ont du être retirés de cet appel d'offres, suite à un litige avec l'Iran. En effet, ce pays considère qu'une partie de ces blocs relève de "sa" zone maritime.

Le bloc de Severnyi (Russie/Kazakhstan)

Lukoil a obtenu le 10 décembre 1997, le bloc offshore de "Severnyi", dont le potentiel pourrait être compris entre 150 et 600 Mt de réserves. Ce bloc recouvre des superficies revendiquées par le Kazakhstan qui a immédiatement protesté, à l'annonce des résultats, de même que le groupe concurrent Yukos.

Les Présidents russe et kazakh se sont rencontrés à la fin du mois de janvier. Ils ont annoncé qu'ils avaient demandé à leurs Gouvernements respectifs de préparer pour le 15 mars 1998, un projet de convention sur le statut de la Caspienne, qui sera soumis aux autres États riverains. Le Président de Lukoil a pour sa part indiqué que l'appel d'offres devait encore être soumis au Gouvernement russe et que le périmètre du bloc serait modifié.

Situation et exploitation des gisements dans l'hypothèse de la proposition russe "des 45 miles"

La Russie a proposé en 1997, une solution de compromis. Elle consisterait à reconnaître la pleine souveraineté de chacun des États riverains sur une zone de 45 miles, parallèle à la côte. Dans cette limite, l'exploitation des hydrocarbures relèverait de chaque État. Au-delà, le reste des ressources en hydrocarbures de la mer Caspienne serait exploité en commun (condominium).

3.2.2. Participations des compagnies internationales dans les différents consortiums

Qu'il s'agisse de compagnies privées, comme aux États-Unis et en Europe, ou encore contrôlées par l'État, comme certains groupes russes (Gazprom, Rosneft, Transneft), les liens entre ces compagnies et leurs gouvernements respectifs restent particulièrement forts. C'est pourquoi les objectifs de ces compagnies se révèlent étroitement liés à la stratégie et à l'activité diplomatique des États correspondants.

Les objectifs des compagnies américaines

À titre liminaire, il importe de souligner que cette stratégie s'inscrit dans la perspective d'une diversification des participations et des approvisionnements des compagnies américaines face à la dépendance croissante des États-Unis à l'égard des importations de pétrole (50% actuellement).

On peut constater que les compagnies américaines sont présentes dans la plupart des consortiums dans les deux pays pétroliers majeurs de la Caspienne (Azerbaïdjan et Kazakhstan) et en particulier dans les plus grands gisements (OKIOC + Tengiz à terre pour mémoire, et AIOC). En outre, leurs participations sont le plus souvent très conséquentes (25%, 30% ou 50%).

Leurs objectifs sont multiples, mais il s'agit en particulier pour ces compagnies :

- d'être présentes dans une zone prometteuse et qui s'est récemment et soudainement ouverte aux compagnies internationales à partir de 1991-92. Les compagnies américaines ont été les premières à prendre des participations importantes dans cette zone, dès 1993 (ex. : Tengiz en juin 1993, AIOC en septembre 1994) ;
- d'augmenter leurs réserves et de diversifier leur portefeuille, notamment à l'égard des pays membres de l'OPEP ;
- de contribuer à l'essor économique et à l'émancipation politique des nouveaux États indépendants et de s'assurer à terme de nouveaux marchés ;
- de mettre en œuvre la politique américaine de "containment" à l'encontre de l'Iran.

Les objectifs des compagnies européennes

Il s'agit notamment de Elf, Total, BP et British Gas, Shell, Statoil, Agip.

Sur les plans économique et pétrolier, leurs objectifs sont assez proches de ceux des compagnies américaines, l'Europe se révélant également très dépendante des importations pour ses approvisionnements en hydrocarbures. Dans ce contexte, la proximité géographique de la Caspienne justifie un intérêt majeur de l'Europe, élargie aux PECO, pour cette zone de production prometteuse.

En revanche les objectifs politique et diplomatique diffèrent sur certains points : en effet, si l'Europe souhaite également contribuer à l'essor économique et à la stabilisation politique des nouveaux États indépendants, elle reste nettement plus réservée sur la politique de *containment* à l'encontre de l'Iran.

Par ailleurs, on peut constater que les compagnies européennes sont également très présentes dans les principaux consortium de l'Azerbaïdjan et du Kazakhstan (tout particulièrement dans l'OKIOC).

En outre, la participation très significative de compagnies appartenant aux deux principaux pays producteurs européens (Royaume-Uni et Norvège) illustre l'intérêt suscité par la Caspienne et le souci de ces pays de prévenir le déclin probable de la production d'hydrocarbures en mer du Nord (probablement plus rapide au Royaume-Uni).

Les objectifs des compagnies russes

D'abord réticentes à participer aux consortiums pétroliers de la mer Caspienne, les compagnies russes (essentiellement Lukoil) ont décidé d'entrer dans ces consortiums avec un triple objectif :

- participer aux projets de développement aux côtés des compagnies étrangères, notamment américaines (et européennes à un degré moindre) afin de disposer des informations stratégiques et d'influer sur les décisions des consortiums ;
- mieux contrôler ainsi les discussions relatives au statut juridique de la Caspienne ;
- être en meilleure position pour promouvoir les voies d'exportation favorables à la Russie.

La participation de Lukoil, essentiellement concentrée sur les consortiums de l'Azerbaïdjan, confirme cette volonté des compagnies russes d'être présentes dans l'État qui constitue le point de départ de productions importantes et un passage (pour l'instant) obligé de la plupart des exportations de la Caspienne (y compris celles du Kazakhstan, dans l'attente de la mise en service du CPC... lui-même largement contrôlé par les intérêts russes).

Participation des sociétés locales

Il est intéressant de noter, que les sociétés locales des trois pays concernés (Azerbaïdjan, Kazakhstan, Turkménistan) participent systématiquement à tous les consortiums.

En conclusion, il faut souligner que l'exploitation des ressources de la Caspienne reste tributaire de paramètres multiples et particulièrement mouvants. À cet égard, la situation du marché mondial énergétique en général et du marché des hydrocarbures en particulier (prix du baril, ratio offre/demande, ...) conditionne largement les projets d'investissement des compagnies (la loi des rendements décroissants les conduit à investir dans les zones les plus accessibles et rentables). Dans cet esprit, si la Russie devait retrouver un niveau de production plus conforme à son énorme potentiel, ou si des pays comme l'Iran et l'Irak, dotés de gigantesques réserves pétrolières et gazières, devenaient à nouveau accessibles dans des conditions économiques et politiques optimales, le développement des ressources de la Caspienne pourrait connaître un certain ralentissement.

La question du statut juridique de la Caspienne revêt une importance cruciale pour l'exploitation et l'exportation des hydrocarbures qui y sont extraits. À cet égard, la localisation géographique des gisements est un élément important, les États riverains

formulant des propositions concernant le statut en fonction des réserves situées dans leurs secteurs éventuels.

Discussion

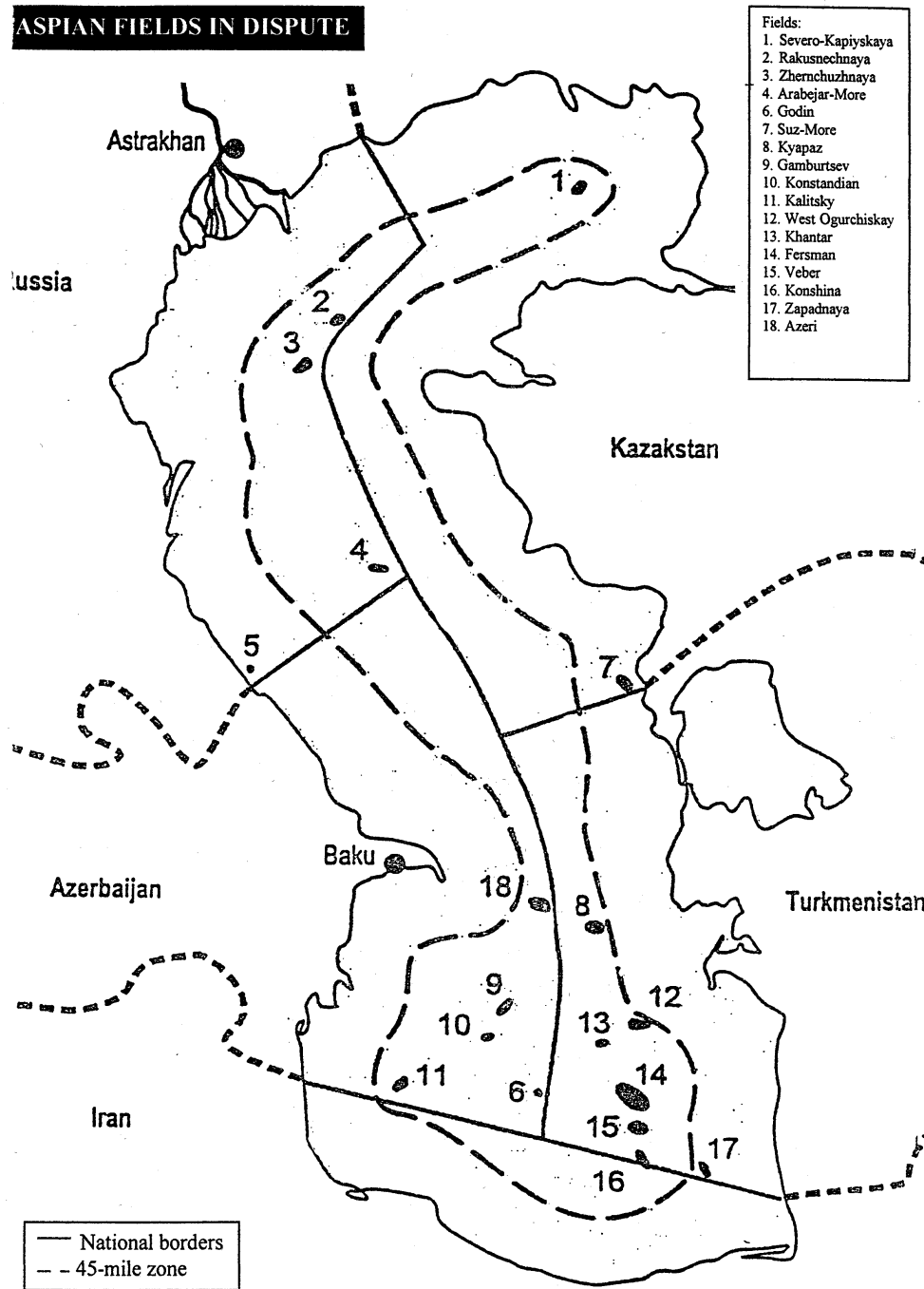
Elle a principalement porté sur l'organisation des prochaines séances de travail du Groupe, ainsi que sur l'importance du facteur pétrolier en Caspienne.

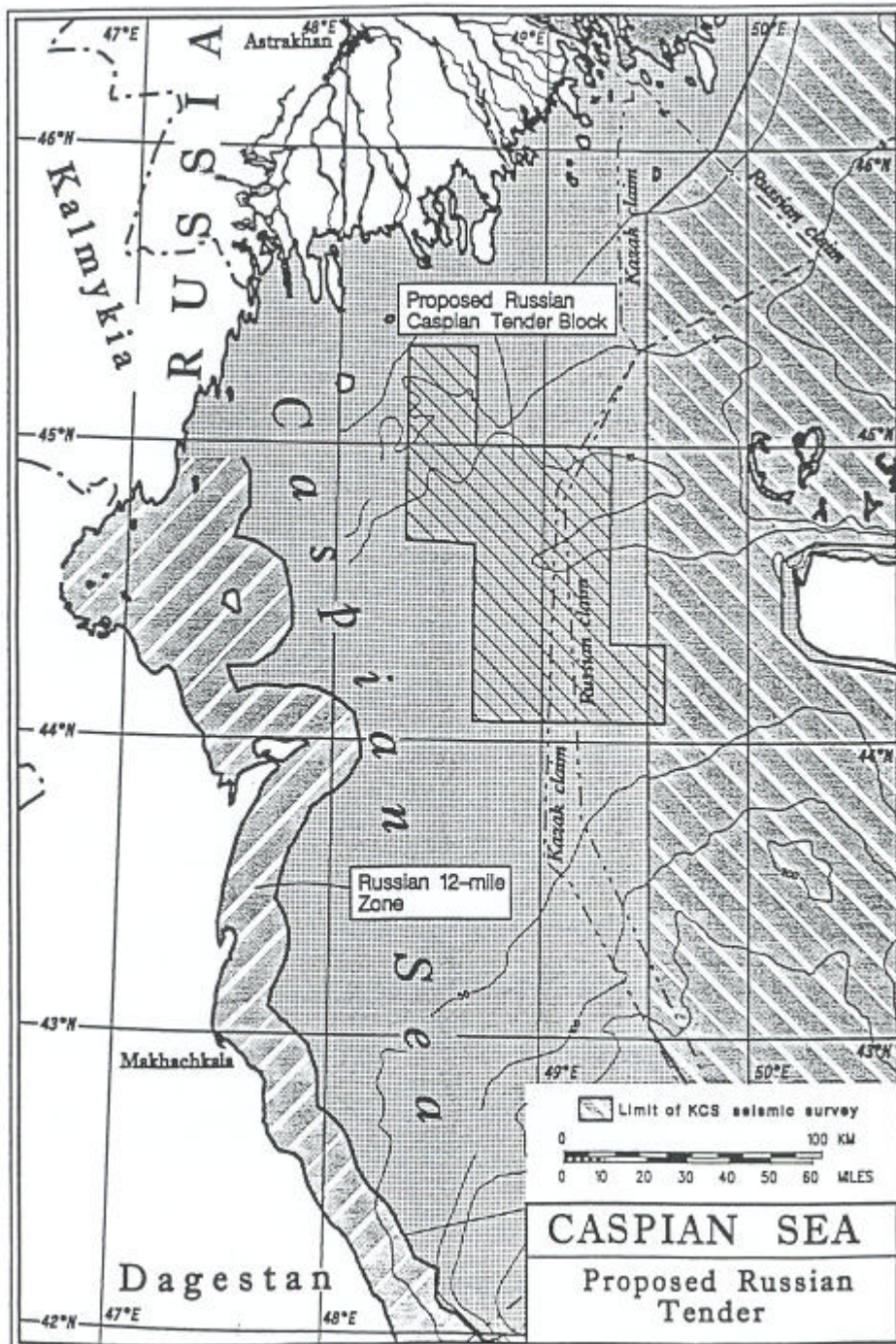
Reconnaissant -comme le fait remarquer Jean Radvanyi- qu'au-delà de la seule dimension pétrolière, la problématique caspienne comporte des enjeux géostratégiques et militaires, Georges Sokoloff rappelle que cette région focalise l'attention des observateurs avant tout en raison de la présence d'importantes réserves d'hydrocarbures.

Bien que la disponibilité des hydrocarbures du bassin caspien ne soit pas indispensable dans l'immédiat, cette région jouera à terme un rôle important, observe Philippe Rogier. Pour les compagnies pétrolières, il importe de se positionner, même si les travaux de forage et l'exploitation des gisements n'interviendront que dans quelques années.

Outre les questions pétrolières et gazières, les problèmes d'environnement -notamment la pollution de l'eau- constituent l'une des préoccupations majeures des États riverains, note Jean Fried. La France -eu égard à ses technologies et à son expérience dans ce domaine- pourrait jouer un rôle de premier plan.

ASPIAN FIELDS IN DISPUTE





4. LA DIPLOMATIE IRANIENNE LA POSITION TURQUE

4.1. La diplomatie iranienne vis-à-vis de la Caspienne

Feredoun KHAVAND

Jusqu'à la fin des années 1980, la Caspienne n'occupait qu'une place relativement marginale dans la diplomatie iranienne. La situation géopolitique de cette mer semblait être définitivement figée par les règles du jeu issues du système bipolaire et l'Iran s'était résigné à adopter un profil bas à l'égard de son puissant voisin. Les traités irano-russes, signés durant les premières décennies du XIX^{ème} siècle, avait considérablement réduit les droits de l'Iran sur la Caspienne et les traités ultérieurs, conclus entre l'Iran et l'URSS, n'ont pas profondément modifié la situation.

L'effondrement de l'URSS marque l'irruption de la Caspienne dans la diplomatie iranienne. Pour la première fois après plusieurs siècles, l'Iran perd ses frontières terrestres avec la puissance russe. L'émergence de nouveaux États augmente le nombre de ses frontières internationales. L'Iran retrouve ses dimensions asiatiques et sa diplomatie, centré auparavant essentiellement sur le Golfe persique et le Proche-orient, découvre les enjeux de la Caspienne et ses nouvelles règles du jeu.

Durant ces huit dernières années, l'Iran a défini les objectifs et les démarches de sa diplomatie dans la caspienne. Ses ambitions se heurtent cependant à plusieurs obstacles.

4.1.1. Les objectifs

- Acquérir une position solide dans la configuration des rapports de force en gestation dans cette partie du monde ; repositionner l'Iran sur son ancien espace géopolitique qui est désormais largement ouvert aux influences internationales.
- Parvenir aux objectifs géoéconomiques en liaison avec l'émergence de la donne énergétique dans l'espace caspienne ; s'imposer comme un partenaire incontournable dans les projets pétroliers et gaziers de la région ; promouvoir la mise en place d'un véritable réseau régional de gazoducs et d'oléoducs dont l'Iran serait le centre ; utiliser cette position géoéconomique pour briser son isolement sur la scène internationale.
- Renouer avec son passé historique et culturel, en établissant des liens étroits avec les régions ayant participé à la création de la civilisation iranienne.

4.1.2. Les démarches

Tout en insistant sur la "primauté du droit international" dans la région caspienne, la diplomatie iranienne a opté pour une démarche pragmatique fondée sur la coopération "fonctionnelle" et régionale.

La "primauté du droit" : les cinq États riverains de la mer Caspienne, estime Téhéran, devrait élaborer le plus rapidement possible le nouveau régime juridique de cet espace maritime. En attendant, l'Iran demande l'application des dispositions conventionnelles fondées sur les traités de 1921 et 1940 conclus entre l'Iran et l'URSS. Cette approche amène l'Iran à dénoncer vigoureusement les "actes unilatéraux" quant à l'exploitation des richesses de la caspienne, notamment le contrat du septembre 1994 sur l'exploitation des gisements sous-marins situés sur la côte d'Azerbaïdjan.

Le "fonctionnalisme" : le discours iranien en direction de la région caspienne est beaucoup moins idéologique que celui adressé, durant ces dernières années, au Golfe persique et au Proche-Orient. Les stratèges de la diplomatie iranienne veulent d'abord promouvoir la coopération entre les États riverains de la caspienne autour des questions techniques : navigation, pêche, environnement..., notamment dans le cadre de l'initiative de Téhéran en faveur de la création d'une "Organisation des États riverains de la Caspienne". Ces efforts devraient prolonger la coopération technique entre l'Iran et l'ex-URSS dans cet espace durant les années 1960 et 1970.

Le régionalisme : depuis la fin des années 1980, l'Iran mène une diplomatie particulièrement active en faveur de la coopération régionale, en particulier dans le cadre de l'Organisation de Coopération Économique (OCE). Celle-ci regroupe dix pays (Iran, Turquie, Pakistan, Afghanistan, Tadjikistan, Ouzbékistan, Kirghizistan, Kazakhstan, Turkménistan et Azerbaïdjan) dont quatre entourent la Caspienne et les six autres sont impliqués, plus ou moins, dans les problèmes liés à cet espace. Il s'agit d'une zone d'intégration assez spécifique, puisque son véritable moteur n'est pas l'échange, mais le transport.

4.1.3. Les obstacles

La diplomatie de la république islamique dans la zone caspienne se heurtent à plusieurs difficultés, dont notamment la faiblesse économique de l'Iran et son isolement sur la scène internationale :

- Devenir le carrefour d'une zone géostratégique émergente nécessite des investissements qui, dans l'état actuel des choses, dépassent largement les moyens dont dispose la République islamique. Comment l'Iran peut-il participer activement aux vastes projets pétroliers et gaziers de la région, alors qu'elle est incapable de préserver sa propre production pétrolière ?
- L'isolement sur la scène internationale, et en particulier le conflit avec les États-Unis, a fortement réduit le champ d'action de l'Iran dans la zone caspienne. La tension dans les relations entre Téhéran et Washington explique dans une large mesure les déboires de la diplomatie iranienne dans l'espace Caspienne. Par conséquent la détente entre les deux capitales pourrait avoir des impacts très importants sur la configuration des rapports de force dans cet espace. Plusieurs indications -dont notamment les déclarations du président Khatami- laissent présager l'évolution de la diplomatie iranienne vers une attitude plus conciliante à l'égard des États-Unis. Ce "révisionnisme" -par rapport à l'un des dogmes fondateurs de la république Islamique- se heurte cependant à plusieurs

difficultés, dont notamment la résistance des autres foyers du pouvoir réunis autour du "guide de la révolution islamique".

4.2. La position de la Turquie dans le système régional et international

Semih VANER

4.2.1. La Turquie et l'Union européenne

Les relations avec l'Union européenne (UE) sont marquées par une certaine tension, renforcée depuis le sommet de Luxembourg. Les principaux points de friction concernent le "déficit démocratique" en Turquie, le règlement de la question kurde, ainsi que le problème chypriote avec, en toile de fond, les relations avec la Grèce.

Le système politique turque recèle indubitablement de nombreuses imperfections. Il convient cependant de garder à l'esprit qu'il y a une trentaine d'années, la Turquie était le seul régime "compétitif" dans la région. Actuellement, la situation des droits de l'homme et des libertés est à la source des "malentendus" avec l'Union européenne. Celle-ci insiste fréquemment sur les procès intentés aux journalistes et sur les restrictions à l'action des partis politiques. Toutefois, c'est le traitement de la question kurde qui suscite le plus de récriminations, notamment de la part du gouvernement allemand.

Face au refus des dirigeants européens d'inclure Ankara dans la liste des candidats à l'élargissement de l'UE et d'envisager sérieusement l'intégration de la Turquie en son sein, la thématique de "l'Union européenne - club chrétien" gagne du terrain. Autrefois utilisée par les seuls islamistes, elle est désormais reprise à son compte par une partie de l'opinion pro-occidentale.

Les relations avec la Grèce et le problème chypriote cristallisent les tensions avec l'UE. Deux attitudes difficilement conciliables s'opposent. Alors que la Grèce affirme son identité européenne en tentant d'isoler la Turquie, celle-ci a choisi une approche bilatérale, peu productive, comme le prouve le problème de la délimitation des eaux territoriales en mer Égée. La perspective d'une intégration de Chypre au sein de l'Union européenne, tandis que perdure le partage de fait de l'île, a renforcé le complexe d'encerclement d'Ankara, qui craint une "dilution" de l'entité turque en cas de "réunification-intégration" de Chypre. La Turquie est également inquiète face à une possible banalisation de sa candidature à l'UE, alors que plusieurs pays de l'ancien bloc soviétique devraient rejoindre l'Union européenne au début de la prochaine décennie.

Dans la foulée du sommet de Luxembourg, certains pays européens -notamment la France- ont resserré leurs relations bilatérales avec la Turquie, jugeant la position de l'Union européenne trop dure.

Malgré les tensions actuelles, les liens économiques avec l'UE (près de 59% du commerce extérieur de la Turquie) sont trop importants pour être rompus.

4.2.2. La Turquie face à un contexte régional en mutation

La Turquie à la recherche d'un espace d'intégration régionale

Trois espaces d'intégration régionale sont envisageables pour la Turquie : le bassin de la mer Noire, l'aire turcophone, et le Moyen-Orient.

Le bassin de la mer Noire est sans conteste une région importante pour la Turquie : la fin de la guerre froide a en effet permis à Ankara de développer ses échanges commerciaux avec les pays riverains -notamment avec la Russie- et d'y affirmer sa présence économique. Le bassin de la mer Noire et le monde slave ne présentent cependant pas de véritables perspectives d'intégration pour Ankara, comme le démontrent les résultats, pour les moins décevants, de la Zone de Coopération Economique de la mer Noire (ZCEMN).

L'effondrement de l'Union soviétique et l'émergence de nouveaux États indépendants turcophones (Azerbaïdjan, Kazakhstan, Turkménistan, Ouzbékistan et Kirghizie) ouvrirent de nouvelles perspectives à la diplomatie turque. Dès le printemps 1992, le président T. Ozal mit en œuvre une politique extrêmement active en direction de ces nouvelles entités, soulignant à maintes reprises les liens historiques, linguistiques et culturels unissant la Turquie à ces pays. La politique d'Ankara en Asie centrale montra rapidement ses limites. Malgré une présence économique et culturelle significative (notamment au Kazakhstan et au Turkménistan), cette région demeure assez marginale pour la Turquie, et ne saurait être considérée comme un véritable espace d'intégration.

Traversé par de nombreux conflits et tiraillements, le Proche-orient offre peu de perspectives d'intégration. Au demeurant, Ankara apparaît souvent comme le bouc émissaire des pays arabes de la région, inquiets face au renforcement de la coopération militaire entre la Turquie et Israël.

Il apparaît donc que la Turquie n'a pas de véritable espace naturel d'intégration.

Les relations avec la Russie et les N.E.I. de Transcaucasie

L'Arménie est sans nul doute le pays de Transcaucasie avec lequel Ankara entretient les relations les plus difficiles. Ayant reconnu l'indépendance de l'Arménie, la Turquie n'a pas de représentation diplomatique à Erevan, en raison notamment du conflit du Nagorny-Karabakh.

À l'inverse, l'Azerbaïdjan apparaît comme l'allié de la Turquie en Caspienne. S'appuyant sur une grande proximité culturelle et linguistique, les relations entre Bakou et Ankara embrassent les domaines économiques, politique et militaire.

Les relations avec la Géorgie ne posent pas de problèmes particuliers, même si les calculs réciproques ne sont pas totalement absents.

Enfin, la politique d'Ankara envers la Fédération de Russie, notamment au Caucase et en Caspienne, doit intégrer deux facteurs déterminants : l'existence en Russie d'importantes communautés turcophones (principalement le long du bassin de la Volga), et la présence sur le sol turc d'une importante diaspora caucasienne, essentiellement tchéchène, tcherkesse et abkhaze.

La Turquie et la Caspienne

Sans être riverain de la Caspienne, la Turquie est directement concernée par les enjeux -notamment pétroliers- de cette zone. Concernant la production, les intérêts d'Ankara sont représentés par la TPAO, présente au sein de l'AIOC et du consortium chargé de la mise en valeur du gisement de Shakh-Deniz. Mais c'est au niveau de l'acheminement des hydrocarbures que les intérêts turcs en Caspienne sont les plus évidents.

Depuis 1993, la Turquie promet activement le tracé Bakou-Ceyhan, terminal pétrolier géant en Méditerranée orientale, où aboutit notamment l'oléoduc en provenance d'Irak. Ainsi, elle a déclaré à plusieurs reprises être prête à financer partiellement ce projet estimé à plus de 2,5 milliards de dollars. Certains facteurs -notamment la sécurité du tracé et du terminal de Ceyhan- pourraient toutefois compromettre la réalisation de ce projet. En effet, l'oléoduc Bakou-Ceyhan devrait traverser une partie du Kurdistan, zone où le PKK mène depuis 1984 une lutte armée contre le pouvoir turc. Afin de rendre le projet moins vulnérable, les autorités d'Ankara envisagent des tracés contournant la zone des combats, à partir de Samsun par exemple.

Enfin, l'une des préoccupations majeures du gouvernement turc semble être de réduire le trafic des supertanker dans le Bosphore et les Dardanelles. Depuis 1994, il envisage même une révision de la Convention de Montreux (1936) réglementant la navigation dans les détroits, et réclame le tracé Bakou-Novorossiïsk, arguant des risques écologiques majeurs qu'entraînerait le transport de volumes de pétroles importants à travers l'agglomération d'Istanbul.

Discussion

Elle a essentiellement porté sur l'état actuel de relations américano-iraniennes et leur possible évolution, la capacité du parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) à compromettre le projet d'oléoduc Bakou-Ceyhan, les relations turco-iraniennes ainsi que sur le facteur azéri en République Islamique d'Iran.

Feredoun Khavand estime, en réponse à une question de Georges Sokoloff, qu'une normalisation des relations entre Washington et Téhéran d'ici octobre 1998 -date à laquelle le consortium AIOC doit rendre publique sa décision concernant le tracé de l'oléoduc devant acheminer le *main oil* azéri- est improbable, malgré un réchauffement perceptible depuis l'accession de M. Khatami à la présidence de la République iranienne.

Manifestement affaibli par les offensives de grande envergure lancées par l'armée turque au cours des derniers mois, le PKK n'est pas moribond. Ses combattants continuent de bénéficier de l'hospitalité syrienne et du soutien direct de la Grèce et de l'Arménie. Mal gérée par les autorités d'Ankara, la question kurde est un facteur déstabilisant pour la Turquie et toute la région. Un règlement politique semble exclu dans un avenir proche. Concernant la menace potentielle que représente le PKK pour

le projet d'oléoduc Bakou-Ceyhan, Semih Vaner note que le tracé envisagé traverse les confins du Kurdistan, zone où le PKK est peu actif. Azéris et Américains ont réitéré leur soutien à cette option, estimant les risques maîtrisables.

La diversification des voies d'exportation demeure l'une des priorités de l'AIOC, rappelle Jean-Marc Braichet : eût égard aux capacités restreintes des oléoducs Bakou-Novorossiïsk et Bakou-Soupsa (mise en service prévue au printemps 1999), la construction d'un ou de plusieurs pipelines apparaît, à terme, inévitable. Toutefois, le niveau actuel du prix du brut, ainsi que les nombreuses incertitudes politiques en Transcaucasie pourraient conduire l'AIOC à reporter sa décision, initialement prévue pour octobre 1998. En outre, Jean-Marc Braichet souligne que la position de la Turquie sur le tracé des gazoducs est dans une large mesure conditionnée par ses besoins croissants en gaz naturel. Ankara dispose de plusieurs possibilités pour ses approvisionnements futurs : importation de gaz turkmène (projet coordonné par Shell), iranien (accord signé par le gouvernement Erbakan en 1996) ou russe (projet de gazoduc sous-marin, finalisé lors de la visite de V. Tchernomyrdine à Ankara en décembre 1997).

Les perspectives de coopération entre Téhéran et Ankara en Caspienne apparaissent très incertaines. En effet, les relations turco-iraniennes sont faites de tensions et de rivalités, notamment au Caucase et en Asie centrale. Semih Vaner estime toutefois qu'une coopération entre l'Iran et la Turquie sous l'égide des États-Unis est possible à long terme, les intérêts de ces deux puissances régionales convergeant dans certains domaines.

Concernant l'importance du facteur azéri en Iran et son éventuelle instrumentalisation par la Turquie, Feredoun Khavand rappelle que la configuration territoriale de la République islamique doit beaucoup à cette minorité, qui arrêta les armées ottomanes sur les frontières actuelles du pays. Les Azéris ont par ailleurs joué un rôle décisif dans la diffusion du Chiisme et sont très présents au sein des élites politiques et religieuses iraniennes : ainsi, le Guide de la révolution Khameneï est Azéri. Aussi toute politique d'Ankara visant à la politisation de l'ethnicité en Iran et à la manipulation du facteur azéri semble-t-elle illusoire.

5. LA CASPIENNE SUR LA SCÈNE PÉTROLIÈRE MONDIALE

LA ROUTE CONTINENTALE VIA LA ROUMANIE

5.1. La Caspienne sur la scène mondiale

Didier HOUSSIN

Avant de préciser la place de la Caspienne à l'échelle internationale, il convient de rappeler les tendances lourdes qui orientent l'industrie pétrolière.

1 - Celles-ci se caractérisent tout d'abord par une croissance soutenue de la demande pétrolière mondiale (+1,5 à +1,8 MB/j chaque année depuis 1983), 1/3 étant dû aux pays de l'O.C.D.E., 2/3 aux pays en voie d'industrialisation (Asie principalement).

2 - Deuxième tendance : depuis une quinzaine d'années, l'offre pétrolière mondiale est structurellement excédentaire (forte progression de la production non-OPEP, de 30 à 37 MB/j : de 1985 à 1997, et de la production OPEP (28,8 MB/j en février 1998 contre 25,8 MB/j en 1996).

3 - Troisième point : les prix du brut apparaissent, en tendance, plutôt modérés (prix moyen de 1985 à 1997 : autour de 18 \$/b, voire franchement orientés à la baisse depuis 6 mois (13 \$/b en mars pour le Brent de la mer du Nord).

4 - Quatrième point essentiel : le Moyen-Orient conserve une place fondamentale sur la scène pétrolière mondiale avec 2/3 de réserves (mais 30% de la production).

Dans ce contexte international de l'industrie pétrolière, quelle est la place de la Caspienne au regard des autres projets gaziers et pétroliers ?

Pour prometteuse qu'elle soit en termes de réserves et de production d'hydrocarbures, la valorisation des ressources de la Caspienne mérite d'être relativisée au regard du nouveau panorama pétrolier mondial et des difficultés propres à cette région du globe.

5.1.1. Des réserves en hydrocarbures prometteuses mais difficiles à estimer : une production en devenir

Des réserves considérables, dont l'estimation précise reste incertaine

Le pétrole de Bakou est connu et exploité depuis la fin du XIX^{ème} siècle. Mais les circonstances historiques ont longtemps limité la mise en valeur du potentiel économique des pays riverains de la Caspienne.

Le retour de ces pays sur la scène internationale suscite les annonces les plus divergentes sur les réserves exactes de cette région, tantôt comparée à la mer du Nord (1,8% des réserves prouvées mondiales de pétrole avec 2,2 Gt et 3% des réserves prouvées mondiales de gaz avec 4 100 Gm³) ou à un "nouveau Moyen-Orient" (66% des réserves prouvées mondiales de pétrole avec 677 Gb et 33% des réserves prouvées mondiales de gaz, avec 45 800 Gm³) ; (chiffres début 1997).

S'agissant de la mer du Nord, région fréquemment comparée à la Caspienne, on peut rappeler les principales données de cette région pétrolière et gazière depuis le début de son exploration :

- 1964 : début des travaux, découverte de 6 Gt d'huile et de 6 100 Gm³ de gaz ;
- 1997 : production cumulée de 3,8 Gt d'huile et 2 000 Gm³ de gaz ;
- réserves prouvées : 2,25 Gt d'huile et 4 100 Gm³ de gaz (chiffres comparables aux réserves prouvées de la Caspienne) ;
- réserves prouvées et possibles : 3,6 Gt d'huile et 5 600 Gm³ de gaz ;
- réserves prouvées + possibles + probables : 5,5 Gt d'huile et 6 500 Gm³ de gaz.

Ainsi, après 30 ans d'exploitation, la mer du Nord dont on prévoyait le déclin pétrolier à partir des années 1980 et, dans le meilleur des cas, à partir du début des années 1990, fait encore figure de jeune province pétrolière et illustre ainsi les incertitudes liées aux prévisions de réserves et de production à moyen et long termes dans le domaine des hydrocarbures.

Pour en revenir à la Caspienne, on peut rappeler brièvement les principales causes de divergence entre les chiffres cités dans la presse :

- l'absence de distinction entre les réserves "prouvées" et les réserves "possibles" (cf. graphiques) dans de nombreux articles (selon le rapport du DOE au Congrès de 1997, les réserves "prouvées" de la Caspienne seraient de 16 Gb, les réserves "possibles" de 160 Gb) ;
- l'incertitude liée au périmètre pris en compte sous l'intitulé "région Caspienne" (mer Caspienne seule ou ensemble de la zone ?, y compris ou non compris la Russie et l'Iran ?) ;
- les chiffres annoncés à des fins politiques ou économiques.

A ce stade, et afin de tenter de clarifier la situation, on peut indiquer :

- que les réserves prouvées actuelles de pétrole (2,2 Gt) et de gaz (5 400 Gm³) des trois nouveaux États indépendants de la région Caspienne (Azerbaïdjan, Turkménistan et Kazakhstan) sont, pour le pétrole, égales à celles qui restent actuellement en mer du Nord et pour le gaz supérieures (3,9% contre 3% des réserves prouvées mondiales) ;
- que l'exploration production offshore était peu développée à l'époque soviétique et que l'offshore offre ainsi le meilleur potentiel de découvertes ;
- qu'à l'heure actuelle, en termes de réserves prouvées, la Caspienne (3 pays précités) représente 1,8% des réserves mondiales prouvées de pétrole et 3,9% des réserves mondiales prouvées de gaz.

Une production en devenir

Pour l'année 1997, la production totale des 3 pays précités reste relativement modeste, avec 40 Mt de brut (pour une production mondiale de 3 370 Mt, soit 1,2% de la production mondiale) et 40 Gm3 (soit à peine 2% de la production mondiale, établie à 2 232 Gm3).

Dès lors, si les volumes de production espérés sont importants, il reste un énorme chemin à parcourir avant d'atteindre la production des zones de production fréquemment comparées à la Caspienne :

- 300 Mt/an pour la mer du Nord (9% de la production mondiale) ;
- 984 Mt/an pour le Moyen-Orient (29,2% de la production mondiale).

Dans le même sens, il faut souligner qu'une production de 100 Mt/an est espérée à l'horizon 2010 dans l'hypothèse d'une mise en production des principaux consortiums existants, ce qui restera relativement modeste en comparaison de la demande mondiale estimée à 4,5 Gt/an en 2010 (contre 3,5 Gt/an en 1997).

5.1.2. La place de la Caspienne mérite d'être relativisée au regard du nouveau panorama pétrolier mondial et des difficultés propres à cette région du Globe

Plusieurs faits nouveaux et d'importance majeure, conduisent à un accroissement et à une diversification significatifs de l'offre de pétrole mondiale en dehors de la Caspienne :

Comme je l'ai évoqué précédemment, la demande mondiale de pétrole (et de gaz) connaît une croissance régulière et quantitativement importante (+1,9 mb/j en 1997), estimée à près de 2% par an pour les 20 prochaines années. Dans ce contexte, et même si l'offre est aujourd'hui abondante, l'exploration de nouvelles zones de production apparaît vitale pour faire face à l'augmentation de la demande mondiale dans les deux prochaines décennies : celle-ci devrait augmenter d'1/3 d'ici 2010 et doubler d'ici 2020.

Dans ce contexte, le développement d'une zone aussi prometteuse que la Caspienne présente un intérêt majeur. Pour autant, la place de cette "nouvelle" région pétrolière doit être relativisée face à l'évolution récente de l'activité pétrolière.

Premier point

Grâce aux avancées technologiques (sismique 3 D, forages horizontaux ou déviés, forages multidrains, etc.), les coûts de production ont été divisés par 2 dans les zones difficiles. Dès lors, des réserves auparavant non exploitables sur le plan économique deviennent économiquement attractives (ex. : offshore profond et très profond, bruts extra-lourds du Venezuela, etc.).

Citons l'exemple des bruts lourds et extra-lourds du Venezuela, dont le volume des réserves potentielles (1 200 Gbls, dont 270 Gbls récupérables) équivaut à celui des réserves prouvées d'Arabie Saoudite !

Deuxième point

Les progrès dans la maîtrise de l'offshore profond et très profond ouvrent de nouveaux et immenses périmètres d'exploration sur l'ensemble de la planète, jusqu'alors inaccessibles (Golfe de Guinée, Golfe du Mexique, mer de Barents, etc.).

Troisième point

Le mouvement général de déréglementation, et l'ouverture de plusieurs pays producteurs aux compagnies internationales (Brésil, Venezuela, Russie, Algérie, Koweït en perspective, etc.) et à leurs capacités financières et technologiques relancent de façon spectaculaire les capacités de production de ces pays.

Quatrième point

Le retour progressif de pays producteurs sur la scène internationale (Iran, Irak, Angola, Libye dans le futur, etc.), à l'issue de troubles d'ordre géopolitique sera de nature à accroître l'offre pétrolière et gazière.

Cinquième point

L'arrêt du déclin de la production de la Russie (qui reste le 3^{ème} producteur de brut et le 1^{er} de gaz) en 1997, pour la première fois depuis 1990, et l'énorme potentiel de ce pays (hors zone Caspienne) qui reste à développer : Sibérie orientale et occidentale, mer de Barents, bassin de Timan-Pechora, Sakhaline, etc.

La valorisation des ressources de la Caspienne reste soumise aux aléas régionaux et aux différents scénarii énergétiques mondiaux

Malgré ou à cause, c'est selon, de l'engouement médiatique qu'elle suscite, la valorisation des ressources en hydrocarbures de la Caspienne doit être mise en perspective par rapport aux aléas régionaux et aux différents scénarii énergétiques mondiaux.

Qu'il s'agisse du pétrole ou du gaz, la question des voies d'exportation (développée par ailleurs) se révèle déterminante pour assurer l'exploitation de ces ressources.

En outre, le règlement de la question du statut de la Caspienne (également évoquée par ailleurs) reste une condition essentielle de la valorisation des ressources en hydrocarbures.

Mais au-delà de ces contraintes régionales, il ne faut pas perdre de vue que l'exploitation des hydrocarbures de la Caspienne s'inscrit, comme tout autre développement

pétrolier ou gazier, dans le cadre des scénarii énergétiques mondiaux et des contraintes et incertitudes qui s'y rattachent :

➤ croissance de la population mondiale ; niveau de croissance économique à long terme (de 2% à 3,3% par an selon les hypothèses) avec une importance particulière pour la Chine et pour l'Inde ; politiques de protection environnementale qui seront adoptées (Kyoto, développement des énergies renouvelables, politiques d'économie d'énergie, etc.) ; part du pétrole et du gaz dans le bilan énergétique (tous les scénarii estiment que la part du pétrole restera essentielle, mais avec des estimations variant de +65 mb/j à +113 mb/j en 2020, et que la part du gaz augmentera) ; prix du pétrole et du gaz, en valeur absolue et en valeur relative au regard des autres énergies.

5.2. La route continentale *via* la Roumanie

Jean-Pierre SALTIEL

La Roumanie occupe sur le continent européen une position centrale qui lui permet de mettre en contact les régions aussi différentes que le bassin caspien et la Méditerranée occidentale. C'est un pays qui a une tradition pétrolière vieille de plus d'un siècle, qui possède à Constanza un port important, ainsi qu'un bon réseau de pipe-lines. On peut donc imaginer que du pétrole venu du pourtour nord de la mer Noire et transporté par pétroliers à Constanza utilise le réseau de distribution existant en place ; un "raccord" de 200 km, à construire, permettrait ensuite de rejoindre le système d'oléoducs Adria en Yougoslavie, et, de là, les raffineries italiennes et espagnoles.

Le Président Constantinescu s'est efforcé de promouvoir ce concept sur le plan diplomatique auprès de l'ensemble des pays faisant partie du Conseil de développement économique de la mer Noire, ainsi qu'auprès des Présidents Chevardnadzé et Nazarbaïev. Une voie d'évacuation complémentaire ne nuirait pas aux intérêts de la Turquie, au contraire favorablement disposée envers toute solution permettant d'éviter le Bosphore.

Les besoins et les ressources internes à la Roumanie sont également à prendre en considération. Les réserves pétrolières du pays sont aujourd'hui réduites à quelque 200 Mt, ce qui incite les Roumains à les conserver comme avoir stratégique. Aussi préféreraient-ils importer, à de bonnes conditions, 5 à 6 Mt par an pour équilibrer une balance pétrolière d'environ 12 Mt. On gardera aussi en mémoire la considérable capacité de raffinage (30 Mt) dont dispose le pays. Son excédent peut être utilisé par quiconque lui trouvera un emploi, à l'exemple de la compagnie russe Lukoil achetant récemment une raffinerie du Nord de la Roumanie ainsi qu'un fragment du réseau de distribution.

(Philippe Rogier, de l'IFP, fait ici remarquer que les raffineries roumaines "sont particulièrement gourmandes en énergie et ne sont pas aptes à produire aujourd'hui des produits aux spécifications européennes". Pour aboutir à une qualité de produits vendable, il faudrait investir dans les installations, quitte à en fermer certaines).

La principale question posée est donc de se demander si la variante roumaine peut s'inscrire au nombre des hypothèses relatives à l'évacuation du pétrole de la Caspienne. La Roumanie n'ayant pas les ressources financières lui permettant de résoudre seule le problème du raccordement de ses oléoducs au système Adria a cherché un partenaire. Après

avoir consulté Shell, Amoco, Chevron et d'autres sociétés auxquelles elle avait accordé des permis de recherche, elle a conclu une sorte d'accord-cadre avec l'E.N.I.. Cet accord porte notamment sur l'étude de faisabilité de l'oléoduc de raccordement, étude qui devrait être terminée à la fin de 1998. Suivant un tracé qui tiendrait compte de la situation au Kosovo et en Serbie aujourd'hui, l'oléoduc aurait une capacité de 32 Mt environ et demanderait un investissement de l'ordre de 1,5 à 2 milliards de dollars. Si l'étude fait apparaître une forte demande pour l'utilisation de ce système d'acheminement, la Roumanie pourrait bénéficier, sous forme de royalties et d'impôts sur le revenu des exploitants, de sources de financement intéressantes. Dans cette hypothèse, la privatisation de la Société Pétrolière Nationale – autre sujet important- se présenterait également sous de meilleurs auspices que dans le passé récent.

Les Roumains ne sont certes pas les seuls à avoir songé à cette idée trans-européenne. Les Bulgares ont un projet parallèle, mais n'ont pas un parrain aussi prestigieux que celui offert à la Roumanie par l'E.N.I. (déjà présent dans le pays par l'intermédiaire de l'AGIP, qui y détient un certain pourcentage du parc de pompes à essence).

ARTICLES DE PRESSE

"Romania is Working Hard for Being Included on the Caspian Oil Routes", *Romanian Economic Observer*, 12-18 juin 1998.

"La moitié du pétrole de la mer Caspienne transitera par la Roumanie", *Bucarest matin*, 13-15 février 1998.

6. L'AZERBAÏ DJAN

LES PERFORMANCES ÉCONOMIQUES DES N.E.I. DU BASSIN CASPIEN

6.1. Azerbaï djan : aspects historiques, politiques et culturels

Charles URJEWICZ, INALCO

6.1.1. Repères historiques

La complexité identitaire et culturelle de l'Azerbaïdjan -situé entre Europe et Orient- est frappante, le distinguant des autres républiques musulmanes issues de l'éclatement de l'Union soviétique. Parlant un dialecte turc, la population azérie est composée de 30% de Sunnites et de 70% de Chiites.

Islamisé dès le VII^{ème} siècle (conquête arabe), l'Azerbaïdjan connut une rapide turcisation -notamment linguistique- à partir du XI^{ème} siècle (conquête turque).

N'ayant jamais existé en tant qu'entité politique indépendante, l'Azerbaïdjan est une région sur laquelle ont régné Khans et Beys. À la fin du XV^{ème} siècle, l'influence de la Perse se renforce. Occupé puis "iranisé" -à l'image de la dynastie Sefewide- l'Azerbaïdjan voit s'opérer progressivement une différenciation entre Chiites et Sunnites. Déjà, on peut parler d'une identité tiraillée entre deux origines.

Le début du XIX^{ème} siècle est marqué par l'avancée russe au Caucase. En 1801, la partie orientale de la Géorgie est annexée, alors que les traités du Gulistan (1813) et de Tourkmanchaï (1828) consacrent la domination russe en Transcaucasie et en Caspienne. Afin de conforter son pouvoir, Pétersbourg tente de ménager les élites locales en les intégrant progressivement. Dans le même temps, la société azérie connaît de profondes évolutions culturelles et religieuses. Ainsi, vers 1850, les Chiites -que la Russie a placé sous sa protection- représentent plus de la moitié de la population. Cette tendance se renforcera à partir des années 1860, les Sunnites -moins loyaux envers le pouvoir russe et généralement favorables à l'Empire ottoman- quittant massivement l'Azerbaïdjan pour la Turquie. Ils seront remplacés par des Chrétiens - principalement Russes et Arméniens.

1872 -date à laquelle le gouvernement russe adopte une loi libéralisant l'exploration et la production de pétrole- marque l'émergence du facteur pétrolier en Azerbaïdjan. En 1898, grâce à l'afflux de capitaux étrangers (Communauté arménienne, Nobel, Rothschild et anglo-saxons), Bakou produit 10 Mt de pétrole, dépassant ainsi les États-Unis. Déjà se pose avec acuité la question du tracé des oléoducs devant assurer l'évacuation des huiles. La place de Bakou devient toutefois plus marginale à partir de 1905, la production mondiale ayant connu une forte croissance.

Ne comptant que 13 000 habitants en 1860, Bakou est au début du siècle une ville cosmopolite importante (200 000 hab.), où les tensions sociales sont très fortes, ce qu'atteste la grève générale de 1905. La violence ethnique apparaît alors comme une forme spécifique -et primaire- de la révolte sociale et de la prise de conscience nationale et identitaire. Les pogroms qui éclatèrent en 1905 contre les "Tatars" (Azéris) et les

Arméniens firent entre 3 000 et 10 000 morts, 128 villages arméniens et 158 villages azéris étant détruits.

Ces événements incitèrent les élites azéries à s'organiser. En 1911 est créé le parti Moussavat (égalité). Proposant initialement une vision panislamique, le Moussavat -largement soumis aux influences du monde européen- évoluera vers des positions "progressistes". Si la question identitaire demeure centrale, la revendication économique, largement reprise par les partis marxistes, fait partie de la revendication nationale.

La période de la Commune de Bakou (1918-1920) est particulièrement troublée : outre de nouveaux massacres perpétrés par les Arméniens, l'Azerbaïdjan connut les occupations turque et britannique. En avril 1920, l'armée rouge prend Bakou.

6.1.2. L'Azerbaïdjan sous le régime soviétique

Pour les Bolcheviques, qui se rendent maîtres en 1920 d'une Russie exsangue au terme de sept années de guerre, le potentiel industriel et pétrolier de l'Azerbaïdjan est primordial. Dès le lancement de la NEP en 1921, Bakou -"centre prolétarien" de la région- est un élément majeur de la vie économique soviétique.

L'importance stratégique et économique de l'Azerbaïdjan lui confère une place enviable. Ainsi, les autorités soviétiques accordent aux Azéris un rôle de leaders officiels des musulmans d'URSS, et contribuent au développement de la langue et de la culture azéries (création d'un alphabet et d'un cinéma national).

Les années 1930 marquent la fin de ce projet de développement azéri. En effet, les purges frapperont principalement les élites (cadres du parti, intellectuels, etc.), véritablement décimées, puis soumises à une russification accrue. L'Azerbaïdjan est, avec la Géorgie et l'Ukraine, la république qui a le plus souffert des purges de 1936-1938 (environ 30 000 victimes), élément important pour comprendre la perception de leur passé par les Azéris et leur attitude actuelle.

À partir de 1945, l'Azerbaïdjan entre dans une période de déclin, tant au plan économique que politique. La production de pétrole de Bakou est progressivement marginalisée par la mise en valeur des champs pétrolifères du bassin de la Volga et de la plaine de l'Ob, alors que le gel des relations avec la Turquie et l'Iran déprécie considérablement l'importance stratégique de l'Azerbaïdjan.

Gueïdar Aliev, qui accède au poste de premier Secrétaire du Parti d'Azerbaïdjan en 1971, va tenter d'enrayer ce déclin. Ses efforts vont essentiellement porter sur la lutte contre une corruption endémique et un système de clans profondément enraciné, se traduisant notamment par l'achat de charges. D'autre part, au plan fédéral, Aliev va s'efforcer de réinsérer sa république dans le jeu de l'Union. En 1982, Andropov l'appelle à Moscou.

6.1.3. De la Perestroïka à l'indépendance

1987 voit l'émergence du problème du Haut-Karabakh, région autonome qui, bien que peuplée à 80% d'Arméniens, est rattachée depuis 1923 à l'Azerbaïdjan. La situation dégénère à partir du 28 février 1988, lorsqu'en réaction aux manifestations ininterrompues se déroulant à Erevan et aux violences perpétrées contre les Azéris résidant en Arménie, un pogrom anti-arménien éclate à Soumgaït, près de Bakou, faisant plusieurs dizaines de victimes. L'appareil du Parti d'Azerbaïdjan -corrompu et assoupi- n'a pas vu venir la crise ni su la gérer.

Les réactions populaires aux événements du Haut-Karabakh -outre les manifestations- se traduisirent par la création du Front populaire (FP), illustration de la montée du sentiment national et identitaire en Azerbaïdjan.

La "tentation ethnique" resurgit en Azerbaïdjan en janvier 1990, lorsque éclatent à Bakou des pogroms anti-arméniens. Lors de ces événements, le Front populaire apparaît divisé, une partie de ses membres portant assistance aux Arméniens, tandis que l'autre participe aux exactions. Totalement dépassés par les événements, les dirigeants azéris en appellent à l'armée soviétique, qui se déploie dans Bakou et "nettoie" la ville. Janvier 1990 constitue un véritable traumatisme pour cette nation en voie de constitution.

Jouant de solidarités régionales et "claniques", A. Moutalibov accède au pouvoir à Bakou, alors que s'accélère la désintégration de l'Union soviétique. Début 1992, les unités de la VII^{ème} armée russe déployées au Karabakh se retirent, précipitant l'exode de milliers de civils azéris. Quelques mois plus tard, Moutalibov chute, sur fond de nouvelles défaites militaires. Il est remplacé par A. Eltchibey, président à vie du Front populaire. Ce dernier va réorienter la politique étrangère de l'Azerbaïdjan vers la Turquie et l'Occident, mais se heurte à de fortes résistances au sein de l'appareil d'État. Incapable de rétablir la situation militaire au Karabakh, il est déposé en juin 1993.

Retiré dans sa province natale du Nakhitchevan qu'il dirige depuis 1992, Gaïdar Aliev est élu à la présidence en 1993. Ayant obtenu la conclusion d'un cessez-le-feu au Karabakh au printemps 1994, il gouverne l'Azerbaïdjan d'une main de fer. Les partis d'opposition sont faibles et ne trouvent pas de relais dans la population. Pour autant, la situation politique n'est pas vraiment stabilisée, ce dont témoignent les nombreux attentats et complots dirigés contre Aliev. Ce dernier, malgré ses réseaux et clientèles, n'a pu "harmoniser" les intérêts -notamment économiques- des divers clans. En outre, les nombreux réfugiés du Karabakh constituent un élément d'instabilité et une cible idéale pour les manipulations politiques. Enfin, l'âge de Gueïdar Aliev -75 ans- et l'absence de successeur désigné renforcent les incertitudes quant à l'avenir politique de l'Azerbaïdjan.

6.1.4. Éléments de politique extérieure

Malgré les apparences, les relations avec la Turquie sont relativement difficiles. Ces difficultés peuvent s'expliquer par une certaine déception de l'Azerbaïdjan, qui attendait sans doute plus du "cousin" turc dans le domaine économique et sur la question du Karabakh. Elles ont également pour origine certains malentendus culturels : les Azéris, dont la culture est profondément marquée par le monde industriel, se distinguent des autres

musulmans de l'ex-URSS et ont conscience de cette singularité. Aussi refusent-ils un certain type d'impérialisme culturel turc. L'ombre de cette ambiguïté culturelle et identitaire plane sur les relations entre les deux pays : tout en se sentant turcs, les Azéris éprouvent une certaine crainte face à la puissance de la Turquie.

Les facteurs historique et culturel jouent également un rôle majeur dans les relations complexes et conflictuelles que l'Azerbaïdjan entretient avec l'Iran. La question de "l'Azerbaïdjan du Sud" et de la "libération des frères d'Iran", périodiquement évoquée par Elchibey, sont à la base d'un contentieux permanent entre Bakou et Téhéran. La position intransigeante adoptée par l'Iran sur le statut de la Caspienne ainsi que le prosélytisme islamique (réel ou supposé) pèsent également sur les relations bilatérales.

Dans ses relations avec l'Azerbaïdjan, la Russie a joué un jeu complexe. Elle a semble-t-il soutenu certains clans régionaux opposés à Gaïdar Aliev. De même, outre le conflit du Karabakh, Moscou a pu être tenté de jouer sur l'irrédentisme talyche et lezguine. Le conflit tchéchène a toutefois mis en évidence que le séparatisme était une arme à double tranchant, et il n'est pas sûr du tout que la Russie soit capable de jouer ces cartes-là. En tout état de cause, la présence russe en Azerbaïdjan est en nette régression.

6.2. Performances économiques des nouveaux États indépendants du bassin caspien

Gérard WILD, CEPII

6.2.1. Trajectoires

Depuis l'éclatement de l'Union soviétique, l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan et le Turkménistan sont confrontés à une catastrophe économique sans précédent. La chute cumulée de production depuis 1989 atteint 42% au Kazakhstan, 54% au Turkménistan et près de 60% en Azerbaïdjan (Moyenne pour l'ensemble de la C.E.I. : 40%). On peut distinguer des "années terribles" pour chacun de ces pays : en Azerbaïdjan, le PIB a chuté de 40% entre 1992 et 1993 ; la régression la plus forte au Kazakhstan a été enregistrée en 1994 (-18%), alors que le Turkménistan ne semble pas être sorti de la dépression : après avoir chuté de 19% en 1994, le PIB turkmène a connu une contraction de plus de 23% en 1997. Ces différences rappellent que les stratégies de transition n'ont pas été mises en place simultanément dans ces trois pays. En outre, il doit être noté que les immenses difficultés auxquelles doivent faire face l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan et le Turkménistan ne sont pas uniquement imputables au contrecoup de la "thérapie de choc" russe lancée en janvier 1992, les problèmes apparaissant dès 1990.

L'inflation est un autre symptôme de la profonde crise que traversent ces pays. Elle s'élevait à 3 000% au Kazakhstan en 1992 et à près de 9 800% au Turkménistan en 1994. Pourtant, une "trajectoire d'amélioration" se dessine progressivement : après avoir maîtrisé l'inflation (7% en Azerbaïdjan en 1997, contre 1 788% en 1994 ; 9% au Kazakhstan), ces pays retrouvent la croissance (pour 1997, 2,5% au Kazakhstan et 5% en Azerbaïdjan). Le Turkménistan -qui a tardé à mettre en place une politique de stabilisation- connaît un certain décalage temporel par rapport à ses voisins. De surcroît, l'économie de ce pays se trouve durement affectée par les restrictions imposées par la Russie au transit du gaz turkmène.

Les progrès ainsi enregistrés ne sont pas déterminants. La croissance demeure fragile, et le problème du déficit budgétaire n'est pas résolu. Ce dernier s'élève à 5% du PIB au Kazakhstan et à 4% en Azerbaïdjan. Le déficit des comptes courants -certes partiellement compensé par des investissements de capitaux- demeure inquiétant, notamment en Azerbaïdjan (23% du PIB en 1997, 20% prévus pour 1998).

Une première hiérarchie semble donc se dessiner :

- Kazakhstan (croissance positive, équilibres globalement maîtrisés) ;
- Azerbaïdjan (croissance positive mais persistance de déséquilibres importants) ;
- Turkménistan (retard dans la mise en place d'une politique de stabilisation).

6.2.2. Les effets de l'héritage

Chacun des trois pays considérés dispose d'avantages comparatifs.

Le Kazakhstan -en parité de pouvoir d'achat- a un niveau de développement deux fois supérieur à celui de l'Azerbaïdjan ou du Turkménistan. Il dispose de nombreuses matières premières (en sus des hydrocarbures) et d'une base agricole relativement importante. Enfin, son économie est plus diversifiée que celles de ses voisins, même si les matières premières et les produits semi-finis représentent l'essentiel de la production kazakhe.

L'Azerbaïdjan -contributeur net au budget fédéral dans les années Brejnev (république "puits" selon la terminologie soviétique)- a hérité d'une dépendance moindre à l'égard de la Russie. Une stratégie de développement axée sur la filière pétrolière avait été mise en place dans la région de Bakou à partir des années 1970 (complexe pétrochimique, production d'équipements de forage, usines de tubes à Soumgait, etc.). En outre, l'Azerbaïdjan dispose d'un secteur agricole et agroalimentaire non négligeable.

Le Turkménistan dispose de peu d'avantages comparatifs : pays relativement pauvre, il tire l'essentiel de ses revenus de l'exportation du gaz et de la culture du coton (environ 50% du PIB).

Ainsi, l'héritage a dans une large mesure conditionné la trajectoire économique de ces trois nouveaux États indépendants en transition. La "hiérarchie" initiale -Kazakhstan ; Azerbaïdjan ; Turkménistan- demeure inchangée plus de six ans après l'effondrement de l'Union soviétique. L'addition des indices segmentaires attribués à ces pays par la B.E.R.D. -système de calcul certes contestable du point de vue méthodologique- confirme cette hiérarchie : sur un maximum de 38 points, le Kazakhstan obtient 22 points, l'Azerbaïdjan 16,5 et le Turkménistan 11,5 (Russie : 24,5, Kirghizie : 22,5).

La "note" relativement médiocre de l'Azerbaïdjan s'explique principalement par la lenteur du processus de privatisation, qui ne fut véritablement engagée qu'en 1995 sous la pression du F.M.I.. La privatisation azérie s'effectue selon des modalités assez proches du système russe : des vouchers sont distribués à la population, qui peut les échanger ou les céder ; les étrangers peuvent prendre des options sur les actions des entreprises

privatisables. Aux termes du programme entériné par le gouvernement azéri, l'essentiel du processus de privatisation sera achevé d'ici 1999.

6.2.3. Le rôle de l'étranger

La chronologie de l'intervention des institutions internationales (F.M.I., Banque mondiale, programme TACIS) est également révélatrice de l'avancement des réformes dans ces trois pays. Si la coopération avec ces institutions remonte à janvier 1993 pour le Kazakhstan et à 1994/1995 en Azerbaïdjan, elle n'a pas encore véritablement débuté au Turkménistan, même si ce dernier -aux termes des accords signés à Washington ce printemps lors de la visite officielle du président Niazov- devrait bénéficier de crédits de l'Export-Import Bank.

Concernant la sphère privée, les investissements cumulés par habitants s'élèvent actuellement à 270 dollars en Azerbaïdjan, 250 dollars au Kazakhstan et 140 dollars au Turkménistan (Arménie : 14 dollars).

Cependant, de lourdes incertitudes planent quant à l'aptitude de ces trois pays à "absorber" et gérer l'éventuelle manne pétrolière générée par l'exploitation des hydrocarbures caspiens. Le Kazakhstan est probablement le mieux placé pour profiter de cette manne : doté d'un système d'intermédiation financière plus évolué que ses voisins et menant une restructuration assez rationnelle, il dispose d'un tissu économique relativement diversifié. Le conflit du Haut-Karabakh obère les perspectives d'un redressement rapide en Azerbaïdjan, qui pourrait être tenté de se lancer dans une coûteuse course aux armements au lieu de procéder à la nécessaire modernisation de son économie. Sans doute incombe-t-il aux pays occidentaux de jouer un rôle "pédagogique" auprès de ces nouveaux États indépendants. Il n'est pourtant pas sûr qu'il figure au nombre de leurs préoccupations.

Discussion

Elle a essentiellement porté sur la nature du régime politique en Azerbaïdjan.

En réponse à Georges Sokoloff, Charles Urjewicz précise que le terme "clan" utilisé lors de son intervention renvoie à des groupes d'intérêts régionaux, le plus souvent constitués depuis de nombreuses décennies. Sous le régime soviétique -surtout après 1953- les nomenklaturas locales forment des structures de plus en plus solidaires, à la mesure des intérêts économiques croissants qui sont en jeu. Ainsi, lorsqu'un responsable du parti tombe en disgrâce ou décède, il s'agit de le remplacer par un mandataire du clan. On a le plus souvent recours à l'achat de charges, phénomène de notoriété publique en Azerbaïdjan. Toutefois, à la différence des pays d'Asie centrale, les clans azéris ne se constituent pas sur une base ethnique : ils sont l'expression d'intérêts communs, le plus souvent économiques.

Charles Urjewicz souligne que malgré une structure plus européanisée qu'en Ouzbékistan ou au Turkménistan, l'Azerbaïdjan voit se développer autoritarisme et népotisme (le fils du président Aliiev -Natik- a été nommé à la tête de la SOCAR). Cependant, les partis d'opposition -tels que le Front populaire d'Azerbaïdjan- ont une existence légale. Si l'Azerbaïdjan ne saurait être considéré comme un pays démocratique, des expressions démocratiques sont tolérées.

7. LA POLITIQUE DES ÉTATS-UNIS ET DE LA RUSSIE EN CASPIENNE

7.1. La politique des États-Unis en Caspienne

Jacques ANDRÉANI, ancien Ambassadeur de France à Washington

Le facteur pétrolier occupe une place importante dans la politique américaine en Caspienne, mais d'autres considérations sont également présentes. Depuis plusieurs années, la préoccupation majeure des États-Unis dans cette région est d'isoler l'Iran, État accusé de soutenir le terrorisme international et représentant une menace pour les intérêts américains au Proche-Orient. Washington est extrêmement inquiet des tentatives iraniennes de rapprochement avec les nouveaux États d'Asie centrale et de Transcaucasie, et accorde une attention particulière à l'évolution des États frontaliers de l'Iran, notamment le Turkménistan, l'Azerbaïdjan et l'Afghanistan. Sur le pourtour Sud de la Communauté des États indépendants, les États-Unis mettent en œuvre une politique de "points d'appui", en privilégiant les relations avec l'Azerbaïdjan -où les compagnies pétrolières américaines sont très présentes- et l'Ouzbékistan, considéré à Washington comme un pôle de stabilité et une puissance régionale potentielle. La coopération avec ces deux pays est polymorphe, incluant même un volet militaire dans le cas de l'Ouzbékistan, où des manœuvres conjointes ont eu lieu à l'automne dernier. On ne peut toutefois distinguer pétrole et géostratégie, d'autant plus que de nombreux hauts responsables de l'administration américaine -Zbigniew Brzezinski, ex-assistant du président Carter pour les questions de sécurité nationale, Richard Cheney, James Baker (respectivement ex-ministre de la Défense et ex-secrétaire d'État du président Bush) ou Lloyd Benson, ancien ministre des finances du président Clinton- travaillent comme consultants auprès de compagnies pétrolières américaines. Ainsi, on peut dégager trois objectifs majeurs de la politique américaine en Caspienne :

- être présents dans la plupart des projets d'exploitation pétroliers ;
- maintenir l'Iran dans son isolement international ;
- être influents dans une région adjacente au Moyen-Orient.

Différents lobbies tentent d'influencer la politique des États-Unis en Caspienne. Le lobby juif est opposé à toute ouverture envers le régime de Téhéran et récuse donc le tracé iranien pour l'évacuation du pétrole azéri. Le lobby arménien -qui avait réussi à faire adopter par le Congrès une loi interdisant l'octroi de toute aide gouvernementale américaine à l'Azerbaïdjan (Freedom Support Act, section 907)- s'élève contre le "partenariat stratégique" qui se met en place entre Washington et Bakou. Enfin, le lobby des droits de l'Homme ne cesse de dénoncer le caractère peu démocratique des régimes politiques de cette région. Tous ces lobbies constituent un élément de gêne pour la diplomatie américaine.

Depuis l'accession de M. Khatami à la présidence de la République, on peut noter un certain infléchissement de l'attitude américaine à l'égard de l'Iran. Des gestes symboliques ont été accomplis, tel que la visite de sportifs américains à Téhéran. Manifestement, quelque chose s'est enclenché. Ce "frémissement" dans les relations bilatérales ne s'est jusqu'à présent traduit par aucun changement notable de la politique américaine en Caspienne, notamment sur la question du tracé des oléoducs.

Discussion

Un grand nombre de thèmes a été abordé lors de la discussion. Celle-ci notamment porté sur les relations irano-américaines, sur les sources de la politique extérieure des États-Unis et ses priorités dans l'espace post-soviétique, sur les divergences entre européens et américains en Caspienne, ainsi que sur la perception américaine de l'Organisation de coopération économique (ECO).

Concernant les relations irano-américaines et leur possible évolution, Jacques Andréani rappelle que la politique de containment à l'égard de Téhéran demeure la position officielle des États-Unis. Le réchauffement perceptible des relations bilatérales depuis quelques mois n'a pas eu d'implication en Caspienne. La loi d'Amato est toujours en vigueur, même si l'administration présidentielle a émis de nombreux doutes quant à son efficience. Les "tolérances" à l'égard du Turkménistan -pays très vulnérable du fait de son enclavement- et la récente "dérogation" accordée à Total et Gazprom pour leur projet gazier en Iran -malgré les réticences du Congrès- ne doivent pas être forcément interprétées comme les signes annonciateurs d'une normalisation rapide entre Téhéran et Washington.

Répondant à une question d'Anne de Tinguy sur les priorités de la diplomatie américaine en ex-URSS, Jacques Andréani estime que l'attention croissante accordée par les États-Unis aux nouveaux États indépendants ne réduit aucunement l'importance du dialogue avec la Russie, qui demeure un interlocuteur incontournable dans de nombreux domaines. Il souligne également que si les Américains ont réitéré leur préférence pour le tracé Bakou-Ceyhan, ils ne cherchent pas à exclure la Russie de cette région et ne récuse pas l'option nord (Bakou-Novorossiïsk). Enfin, les récentes visites d'officiels américains de haut rang au Kazakhstan ne signifient nullement que les États-Unis changent de "points d'appui" en Asie centrale au détriment de l'Ouzbékistan.

Jean-Marc Braichet -en réponse à une question de Georges Sokoloff sur le *timing* des projets d'exploitation et la nécessité de nouveaux oléoducs- précise qu'il y a urgence pour le gouvernement azéri et les compagnies pétrolières présentes en Caspienne, ces dernières devant rentabiliser leurs investissements. Malgré le cours très bas du baril (environ 13 dollars), le brut azéri reste rentable. Jean-Marc Braichet rappelle également que les oléoducs Bakou-Novorossiïsk et Bakou-Soupsa ne pourront absorber les volumes de pétrole azéri que durant trois ou quatre ans. De nouvelles capacités devront donc être construites, d'autant plus que les compagnies présentes en Caspienne annoncent des réserves plus importantes que prévu. Quant aux éventuelles implications des tremblements de terre ayant frappé la région de Ceyhan, Jean-Marc Braichet souligne que les terminaux pétroliers et les raffineries sont généralement équipés de dispositifs antisismiques.

Les politiques américaine et européenne en Caspienne convergent dans la plupart des domaines, constate Jacques Andréani, à l'exception notoire de l'attitude à l'égard de l'Iran, que les Européens refusent de maintenir dans un ostracisme total. Répondant à une question de Jean Fried sur la perception américaine de l'ECO, Jacques Andréani précise que cette organisation est considérée à Washington comme une coquille multilatérale au contenu essentiellement bilatéral, un forum de discussion utile au sein duquel sont abordés les problèmes de transport et de communications. Enfin, si les hydrocarbures de la Caspienne ne sont pas un problème qui se résout tout seul, la tendance est plutôt à l'apaisement, note Jacques Andréani.

7.2. La politique de la Fédération de Russie en Caspienne

Anne de TINGUY, CERl

La politique de la Fédération de Russie dans le bassin caspien doit être appréhendée dans le contexte plus large de sa politique à l'égard des pays de son "étranger proche". Elle se met en place alors que l'on constate un recul des positions russes dans l'espace post-soviétique.

En premier lieu, il importe de souligner l'échec patent de la Communauté des États indépendants. Les États-membres de la C.E.I. ne sont pas d'accord sur la finalité de cette organisation, ce qui la prive de cohésion. Les récents sommets de Chisinau et Moscou ont révélé l'ampleur des divergences entre partisans et adversaires d'un approfondissement de l'intégration. En l'absence de réelle volonté politique et de mécanismes contraignants, la plupart des accords signés demeurent lettre morte (sur 900 documents adoptés à ce jour, seuls 130 seraient appliqués). Les États-membres ne parviennent pas non plus à coordonner leurs politiques étrangères, malgré l'insistance des Russes. Le problème de l'élargissement de l'OTAN est à cet égard très révélateur. De nombreux partenaires de la Russie -notamment l'Ukraine, la Moldavie et l'Ouzbékistan- ont déclaré que l'intégration au sein de l'Alliance atlantique de la Pologne, de la République Tchèque et de la Hongrie ne représentait pas une menace pour leurs intérêts et qu'ils désiraient au contraire renforcer leur coopération avec cette organisation, ce qui constitue un grave revers pour la diplomatie russe. Depuis 1997, la Communauté des États indépendants est de surcroît confrontée à une crise institutionnelle, ce dont témoignent les sommets des chefs d'États de plus en plus espacés et infructueux. Le président Eltsine -soumis à de nombreuses critiques de la part de ses homologues- a dû prendre des engagements pour réformer la structure de la C.E.I.. À ces fins, il a chargé Boris Berezovski -récemment nommé au poste de Secrétaire exécutif- de formuler des propositions avant l'automne.

Deuxièmement, l'espace post-soviétique est de moins en moins intégré économiquement. S'il conserve encore une forte signification, les dépendances reculent. En 1996, cinq anciennes républiques -États baltes à part- effectuaient plus de la moitié de leurs échanges avec des pays hors-C.E.I..

Le reflux des populations russes vers la Russie -environ trois millions de personnes depuis l'effondrement de l'URSS en décembre 1991- est un autre signe de l'affaiblissement des positions de Moscou dans l'espace post-soviétique. Ces chiffres sont d'autant plus significatifs qu'ils s'accompagnent d'un net recul des liens économiques et culturels avec les pays de l'ex-URSS.

Enfin, on constate une modification des équilibres internationaux au sein de la C.E.I.. Si auparavant les liens étaient dirigés vers la Russie, on observe depuis quelques années le développement de relations transversales entre les nouveaux États indépendants (N.E.I.). De nouveaux lieux de rassemblement se sont fait jour, tels que le GUAM (Géorgie, Ukraine, Azerbaïdjan, Moldavie) -regroupement informel créé à l'automne 1997- et la Communauté des pays d'Asie centrale. Quant à la Zone de coopération économique de la mer Noire -organisation dont la Russie est un membre à part entière- elle constitue également une tentative politique significative, ce dont témoigne le récent sommet de Yalta.

Les déconvenues de la Russie dans ses relations avec son "étranger proche" sont la conséquence d'une politique contradictoire, maladroite et non-compétitive.

Les pays de la C.E.I. constituent officiellement la priorité de la diplomatie russe, ce qu'a souligné M. Primakov lors de sa nomination à la tête du ministère des Affaires étrangères en janvier 1996. La Russie a réaffirmé la présence dans l'espace post-soviétique d'intérêts vitaux pour sa sécurité. Un parallèle s'impose avec la politique de Gorbatchev à l'égard des États-membres du pacte de Varsovie. Déclarées prioritaires, les relations avec les pays de l'Est passaient après le dialogue avec les États-Unis, et étaient en fait considérées comme de l'"intendance". En définitive, on a l'impression que la Russie a la même attitude vis-à-vis de ses partenaires de la C.E.I., qu'elle traite fort négligemment. En outre, alors que les documents fondateurs de la Communauté des États Indépendants insistent sur l'égalité des pays membres, la Russie estime qu'elle doit être la "force motrice" de cette organisation, ainsi que le stipule le décret présidentiel en date du 14 septembre 1995 fixant la stratégie de la Fédération de Russie à l'égard de la C.E.I.. Enfin, la diplomatie russe n'est pas compétitive. Dans de nombreux domaines, la Russie n'est plus un pôle d'attraction. Ainsi, elle n'est que le quatrième investisseur étranger en Ukraine, après les États-Unis, les Pays-Bas et l'Allemagne. En matière de sécurité, le seul pôle d'attraction est l'OTAN, qui a d'ailleurs mis en place de nombreux programmes de coopération avec les N.E.I..

C'est dans ce contexte que s'inscrit la politique de la Russie dans le bassin caspien.

Suite à l'ouverture de la Caspienne, la Russie -hier puissance dominante- n'est plus qu'un acteur parmi d'autres. Elle doit désormais partager richesses et influence dans cette région, et apparaît comme la grande perdante des processus de recombinaison affectant le flanc sud de la Communauté des États indépendants. De nombreux consortiums -majoritairement composés de compagnies pétrolières occidentales- ont été créés pour l'exploitation des hydrocarbures caspiens, et la Russie voit ses positions entamées par la mise en service d'axes de communication alternatifs évitant son territoire. Elle s'efforce actuellement de "limiter les dégâts" et de préserver l'essentiel.

S'il est désormais certain que l'oléoduc Bakou-Novorossiïsk ne sera pas l'unique voie d'exportation du brut azéri, la Russie met tout en œuvre pour que le *main oil* emprunte le tracé nord, arguant notamment des avantages économiques d'une telle solution. Dans le même temps, elle essaie d'entraver la réalisation de la route turque, n'hésitant pas à recourir à la déstabilisation des régions que doit emprunter un éventuel oléoduc Bakou-Ceyhan. La Russie réagit très vivement aux réunions consacrées au désenclavement du bassin caspien qui se tiennent sans elle. Ainsi, elle a émis une protestation officielle au sujet du sommet d'Istanbul qui a réuni en mars dernier les ministres des Affaires étrangères de la Turquie, de la Géorgie, de l'Azerbaïdjan et du Kazakhstan. La Russie essaie également d'obtenir de l'Ukraine une certaine coordination dans ce domaine. Lors de sa récente visite à Kiev, M. Primakov aurait suggéré aux autorités de Kiev qu'une partie du brut azéri arrivant à Novorossiïsk pourrait être acheminée par tankers vers le terminal pétrolier d'Odessa. Il aurait également proposé que les deux pays coopèrent dans la construction d'un oléoduc reliant le Sud de l'Ukraine au réseau Droujba. En tout état de cause l'Ukraine espère qu'une partie des hydrocarbures caspiens transitera par son territoire, ce qui lui permettrait de

bénéficier de droits de passage substantiels et de diversifier ses sources d'approvisionnement.

Depuis quelques mois, la politique de la Russie dans le bassin caspien a subi quelques infléchissements. L'évolution la plus notable concerne la position du gouvernement russe sur le statut juridique de la Caspienne. Après avoir longtemps soutenu la thèse du condominium, puis proposé en décembre 1996 l'établissement de zones économiques exclusives sur une bande de 45 miles marins, Moscou a finalement accepté le découpage du fond de la Caspienne en secteurs nationaux, les eaux et la surface demeurant sous juridiction commune. Ce compromis devrait permettre à la Russie de conserver un droit de veto sur la construction d'oléoducs et de gazoducs transcaspiciens. Un accord de principe a été conclu entre les présidents Eltsine et Nazarbaïev en avril, mais la signature du document final a été repoussée au 7 juillet.

En conclusion, on doit noter que la politique russe en Caspienne est soumise à de nombreuses incertitudes. La première concerne L'Iran. Moscou observe avec attention et inquiétude le réchauffement des relations entre Washington et Téhéran. Une éventuelle normalisation entre ces deux pays bouleverserait la donne régionale et priverait la Russie d'un partenaire important sur son flanc sud. La Russie n'a donc aucun intérêt à ce que le "verrou" iranien saute. Enfin, la question tchétchène n'est toujours pas résolue, comme l'illustrent les récents propos de premier ministre Chamil Bassaïev, qui a menacé de fermer l'oléoduc Bakou-Novorossiïsk si la Russie ne respectait pas ses engagements envers Grozny.

Discussion

Répondant à une question de Dominique Pianelli, Anne de Tinguay note que l'extrême susceptibilité des Russes face aux mutations géopolitiques dans l'espace post-soviétique -et notamment en Caspienne- est à la mesure de leur perte d'influence. Dépourvue de tout rayonnement, la Russie conserve néanmoins un important pouvoir de nuisance.

Patricia Manceau rappelle qu'il n'y a pas de veto américain sur le tracé russe, à la différence de l'option iranienne. En outre, elle insiste sur la nécessité d'établir une distinction entre problèmes pétroliers et gaziers. Dans le domaine du gaz, la Russie -par l'intermédiaire de la compagnie Gazprom- a réussi à maintenir ses positions.

8. ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE, RÉALITÉS INDUSTRIELLES ET DIMENSIONS GÉOPOLITIQUES

8.1. Éléments de synthèse

Patricia MANCEAU

Avec des réserves au moins comparables à celles de la mer du Nord, la zone de la mer Caspienne fait l'objet, depuis le milieu des années 1990, de diverses convoitises. Il faut toutefois en relativiser l'importance. Aujourd'hui Kazakhstan + Azerbaïdjan + Turkménistan = 1,2% de la production mondiale de brut à 0,8 mb/j, 1,5% des réserves prouvées d'huile et 4% des réserves prouvées de gaz. La production à attendre est estimée, en hypothèse haute à 1,5 mb/j en 2010 (AIE) et dans l'hypothèse basse à 1,4 mb/j en 2000 et 2,8 mb/j en 2010. Mais toutes les grandes compagnies pétrolières internationales sont ou cherchent à être présentes dans la région car elle est encore en grande partie inexploree. Pendant quelques années, la situation est apparue bloquée en raison des oppositions des intérêts en présence, ceux de la Russie et des Républiques de l'ex-URSS riveraines de la Caspienne (Azerbaïdjan, Kazakhstan, Turkménistan), ceux de la Russie et des États-Unis, ceux de l'Iran et des États-Unis, ceux de la Turquie, de l'Arménie et de la Géorgie, sans oublier la compétition entre les entreprises elles-mêmes.

Aujourd'hui, l'histoire s'accélère et les diplomates des grands acteurs, États et compagnies, sont à l'épreuve de nouvelles réalités. C'est le retour du "grand jeu", souvenir des luttes d'influence que se livraient Britanniques et Russes en Afghanistan au XIX^{ème} siècle pour le contrôle de la route des Indes.

8.1.1. Les nouvelles réalités

La première phase a été marquée par la création des consortiums. Dans les deux principaux pays pétroliers du bassin de la Caspienne, l'Azerbaïdjan et le Kazakhstan, ont été constitués, outre l'AIOC qui a signé le "contrat du siècle", onze consortiums d'exploitation, l'OKIOC ou encore le CPC, avec des participations très importantes des compagnies américaines (de 25% à 50% pour les trois principaux), russes et, dans une moindre mesure, européennes.

L'actualité aujourd'hui s'est déplacée vers de nouveaux objectifs.

Les voies d'évacuation

La question des voies d'évacuation destinées à assurer le transport du brut azerbaïdjanais et kazakh et du gaz naturel turkmène vers les clients d'Europe et d'Asie est passée au premier plan, en raison de son urgence. Le réseau actuel sera en effet insuffisant dès que les grands gisements seront en plateau de production et les compagnies ont besoin de retour sur investissements. Le problème se pose différemment selon qu'il s'agit de pétrole ou de gaz.

Pour le pétrole

À l'automne prochain, l'AIOC devrait opter définitivement pour l'itinéraire du futur MEP (main exportation pipeline) destiné à évacuer 400 000 barils/jour de brut en 2002 et 700 000 b/j en phase plateau dès 2006. La décision à ce sujet a été plusieurs fois reportée mais, compte tenu des pressions conjuguées de l'administration américaine et du Président Aliiev, on peut penser que le consortium se prononcera cette fois en faveur de la voie Bakou-Soupsa, oléoduc de 900 km (coût 5 ms. Usd qui n'exclut pas la réalisation ultérieure de l'oléoduc Bakou-Ceyhan (coût estimé 3 mds Usd) qui a la faveur des Américains et des Turcs.

L'oléoduc du CPC, qui reliera le gisement kazakh de Tengouiz au port de Novorossisk sur la côte russe de la mer Noire et devrait être achevé au cours du quatrième trimestre 2001, permettra l'évacuation de 67 Mn de tonnes de pétrole de Tengouiz et des autres gisements de la région.

Pour le gaz

Le Turkménistan, pour sa part, a décidé de suspendre ses exportations de gaz vers l'Ukraine en mars 1997 en raison des retards de paiement de l'acheteur et des conditions léonines imposées par Gazprom pour le transit. Le Président Niazov s'efforce à la fois de soustraire son pays à la tutelle russe et de lui permettre d'approvisionner d'autres clients, en utilisant de nouvelles voies d'évacuation du pétrole et surtout du gaz :

- pipe-line transcaspien qui serait relié à l'oléoduc Bakou-Ceyhan et auquel Achghabad est favorable en principe, tout en conditionnant son accord au règlement du différend avec l'Azerbaïdjan sur-le-champ pétrolière de Serdar ;
- voies iraniennes vers la Turquie, le Golfe persique ou la mer d'Oman ;
- ou encore route passant par l'Afghanistan et le Pakistan.

L'urgence du choix (ou des) tracé(s) d'évacuation est due à l'ampleur des investissements déjà consentis par les compagnies pétrolières -près de 3 mds d'US \$ pour les deux principaux consortiums internationaux- et à la nécessité de financer par les exportations le développement des gisements d'hydrocarbures.

Mais cette urgence est tempérée par un certain nombre de facteurs. La conjoncture actuelle est en effet peu favorable à de gros investissements = crise financière asiatique qui entraîne une chute de la demande, crise financière russe génératrice d'instabilité, baisse des prix du brut.

Il semble donc, dans ces conditions, que les formules retenues seront peu onéreuses et que les projets seront phasés :

Pour le pétrole

- par l'oléoduc Bakou-Novorossiisk qui était en service depuis l'an dernier;

- par la construction dans un avenir peu éloigné d'un oléoduc Bakou-Soupsa ;
- par la construction à moyen terme de l'oléoduc du CPC reliant le gisement de Tengouiz à Novorossiisk ;
- surtout par le développement des accords de swap entre le Kazakhstan et l'Iran et la conclusion d'accords analogues avec l'Azerbaïdjan. Il faut reconnaître que l'Iran doté d'une position géographique stratégique a habilement joué. Peu doté jusqu'à ce jour dans l'offshore caspien, l'Iran, malgré l'ostracisme pratiqué par les États-Unis, est devenu pour les compagnies une voie de sortie crédible. Pour mémoire : l'OKIOC envisage à moyen terme l'évacuation du pétrole kazakh à travers le Turkménistan et l'Iran en dépit de l'embarras de la compagnie américaine présente dans le consortium.

Pour le gaz

Les perspectives sont sombres, en raison notamment de la cherté et de la rigidité du transport de gaz par rapport au pétrole. En particulier, la construction du gazoduc qui devrait relier les gisements de l'Ouest du Kazakhstan à la Chine entraînerait une dépense exorbitante que le nouveau Gouvernement chinois, plus encore que l'ancien, ne saurait assumer, en dépit de l'intérêt politique évident d'une telle réalisation. Le gazoduc passant par l'Afghanistan et le Pakistan a peu de chance d'être réalisé compte tenu de la situation qui prévaut actuellement en Afghanistan. Le gazoduc Turkménistan-Iran intéresse Total et GDF mais se heurte au veto américain. GDF veut cependant maintenir des contacts avec les partenaires étrangers, notamment Gazprom et la NIOC. L'Iran n'a pas intérêt à permettre l'arrivée du gaz turkmène en Turquie où Téhéran envisagerait d'exporter sa propre production ; l'Iran, en revanche, pourrait être intéressé à importer du gaz turkmène pour les besoins de ses provinces septentrionales.

Statut de la mer Caspienne

"Mer ou lac" ? Le débat, qui comportait d'importantes implications juridiques, a longtemps divisé les riverains dont les positions demeurent divergentes, tout en paraissant aujourd'hui moins éloignées.

Apparemment moins bien pourvues en hydrocarbures que l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan ou le Turkménistan, la Russie et l'Iran étaient, au départ, favorables à une gestion commune de la mer Caspienne par les cinq États riverains. Moscou d'abord, Téhéran qui se trouvait isolé ensuite ont infléchi leurs positions dans le sens d'une division de la Caspienne en secteurs nationaux, du moins pour le sous-sol, solution préconisée avec constance par Bakou. Des accords ont été signés par la Russie, respectivement avec l'Azerbaïdjan en mars dernier et le Kazakhstan en juillet : la division du sous-sol du secteur septentrional de la Caspienne devrait faire l'objet de négociations dès l'automne prochain. Quant à l'Iran, il vient d'admettre l'éventualité d'un partage au cours de discussions avec la partie turkmène.

Le statut de la mer Caspienne n'est toujours pas nettement défini et des divergences demeurent, mais la division plus ou moins étendue en secteurs paraît désormais acquise, ce qui renforce la position juridique des États qui ont accordé des permis d'exploitation des

hydrocarbures dans l'offshore prolongeant leur territoire terrestre et des compagnies pétrolières cocontractantes.

Préoccupations écologiques

Les autorités des pays riverains, notamment de la Russie et de l'Iran, ont commencé à prendre conscience des risques pour l'environnement d'une exploitation non contrôlée des ressources de la mer Caspienne qui est déjà très polluée. Cet argument a certes été utilisé par Moscou pour justifier une exploitation maîtrisée et donc commune, mais le précédent de la mer d'Aral, les variations de niveau de la mer Caspienne -qui s'est élevée de plus de trois mètres entre 1978 et 1995- et les risques de pollution d'origine pétrolière et chimique -avec ses conséquences sur la pêche de l'esturgeon dont 90% des réserves mondiales sont concentrées dans la mer Caspienne- suscitent une inquiétude réelle. Celle-ci est partagée notamment par la Chine et le Japon, qui sont disposés à coopérer dans ce domaine.

8.1.2. Une stratégie russe visant au maintien de l'hégémonie

La Russie, comme l'Iran, paraît médiocrement dotée dans l'offshore du bassin de la Caspienne par rapport à ses voisins azerbaïdjanais, kazakhs et turkmène. Dès lors, avec l'indépendance des nouvelles Républiques d'Asie centrale, la stratégie de la Russie a répondu aux objectifs suivants :

Pour le pétrole

a) Participer aux consortiums

Après quelques réticences, les compagnies russes ont décidé d'entrer dans les consortiums pétroliers de la mer Caspienne. Lukoil, pour sa part, l'a fait au Kazakhstan (Tenguiz, Karatchaganak ainsi que le CPC destiné à réaliser la voie d'évacuation de divers gisements kazakhs) et en Azerbaïdjan, notamment dans l'offshore (AIOC : 10%, CIPCO : 32,6%, Shah Deniz : 10%, ...), la société russe voyant dans cette participation le moyen d'être présente dans le pays qui constitue le point de départ de productions importantes et un passage, pour l'instant obligé, des exportations de la Caspienne, y compris celles du Kazakhstan dans l'attente de la mise en service du CPC. Ce consortium est lui-même largement contrôlé par la Russie, puisque État et compagnies pétrolières confondues détiennent 44% des parts et que Lukoil semble être en mesure de retarder la date de déclaration de mise en service des travaux, afin de contraindre Chevron à lui céder une part supplémentaire dans l'exploitation du gisement.

b) Contrôler les voies de sortie

Les Républiques d'Asie centrale sont encore tributaires du réseau de pipe-lines russes. Or, avec quatre ports d'exportation (Novorossiisk et Touapse au Nord-Est de la mer Noire, ainsi que Vempils en Lettonie et Odessa en Ukraine), la capacité d'exportation de la Russie est de l'ordre de 120 Mn de t., ce qui sera insuffisant lorsque les gisements de l'Azerbaïdjan et du Kazakhstan seront en plateau de production. Les autorités russes, qui veulent favoriser l'utilisation des voies d'évacuation situées sur le territoire de leur pays, envisagent donc de les réhabiliter et les compléter.

Du fait de cet objectif stratégique, Moscou est opposé aux États-Unis qui, sans exclure les itinéraires passant par la Russie, préconisent, en dépit de son coût beaucoup plus élevé, un tracé transcaspien que prolongerait une liaison Bakou-Ceyhan. De même, Moscou considère avec quelque méfiance certaines initiatives européennes comme le financement d'études de faisabilité de la construction d'oléoducs et gazoducs transcaspiens dans le cadre du programme Inogate (Inter-State Oil and Gas to Europe).

c) La question du statut de la mer Caspienne

En préconisant, entre 1992 et 1997, l'instauration d'un condominium, les autorités russes visaient à récupérer ce qui pouvait l'être de l'ancien contrôle soviétique sur la Caspienne, à obtenir l'accès aux ressources offshore de leurs voisins, à drainer ces dernières vers la Russie qui dispose d'une industrie pétrolière plus avancée et de voies de sortie et à détourner les investisseurs internationaux de pays enclavés. Cette politique avait les faveurs du Gouvernement iranien.

Moscou, qui avait vivement mécontenté Téhéran et Achghabad en signant l'accord du 6 juillet dernier avec le Kazakhstan, a manifesté le souci de ménager Téhéran en adoptant la déclaration commune russo-iranienne du 19 juillet qui confirme la nécessité d'un accord unanime des États riverains.

Pour le gaz

Gazprom, qui est l'instrument de la politique gazière de la Russie à l'égard du Turkménistan, a par ses exigences excessives conduit Achghabad à interrompre ses exportations. Le Turkménistan est fermement décidé à ne pas céder au diktat de la société russe, mais il se trouve dans une situation financière difficile. Aussi, la recherche d'une voie d'évacuation alternative constitue-t-elle la priorité d'Achghabad. Une timide émancipation a été amorcée par le Turkménistan avec la réalisation d'un petit gazoduc vers l'Iran.

Qu'en est-il exactement aujourd'hui de l'influence russe ? Elle semble en recul et sur la défensive. Les États producteurs de pétrole comme de gaz cherchent à s'affranchir de sa tutelle. Les Gouvernements de pays comme la Géorgie, l'Arménie ou la Turquie ont conscience des avantages économiques et stratégiques qu'ils peuvent retirer du transit des hydrocarbures. La Russie n'a pas les moyens financiers de ses ambitions. Lukoil et Transneft rencontrent des difficultés de tous ordres -arriérés d'impôts, baisse du prix du brut (12,3 US \$/baril), crise financière-, alors que les travaux de construction du CPC sont très coûteux. Les compagnies russes, comme les autorités, savent que les voies traversant leur pays ne seront pas exclusives et qu'ils devront composer avec d'autres partenaires, comme l'Ukraine. L'objectif actuel de Moscou pourrait consister à limiter les dégâts en évitant la voie Bakou-Ceyhan.

8.1.3. Une stratégie américaine qui se veut offensive

Les objectifs américains

Les Américains ont adopté une stratégie pour la zone de la Caspienne avant leurs partenaires européens et ont pris de l'avance dans tous les domaines. Leur position, rappelée

par le Secrétaire d'État à l'énergie, M. Federico Pena, en avril dernier, tient en quatre points :

- promouvoir l'indépendance et la souveraineté des États de la région, ainsi que le développement de l'économie de marché ;
- y encourager la coopération régionale et la solution des conflits ;
- favoriser l'exploitation des hydrocarbures du bassin de la Caspienne qui pourrait constituer une zone alternative au Moyen-Orient et qui, en tout état de cause, permettra la diversification de l'approvisionnement énergétique, sachant que la demande devrait doubler dans les 25 prochaines années ;
- promouvoir les intérêts des entreprises américaines.

Il semble que les objectifs des États-Unis soient plus politiques qu'économiques.

Trois objectifs plus spécifiques se surajoutent à ces buts généraux :

a) Favoriser l'allié privilégié qu'est la Turquie

Le tracé Bakou-Ceyhan, qui a le soutien des Américains, présente des avantages économiques importants pour la Turquie qui, après un investissement initial de 2,5 mds d'US \$, retirerait des revenus d'exploitation de l'ordre de 300 à 500 Mn d'US \$/an. Cette voie a aussi une importance stratégique, car le désenclavement des États de la région par le territoire de la Turquie renforcerait l'influence de ce pays face aux Russes et aux Iraniens. Ankara est favorable à l'évacuation des premières huiles par l'oléoduc Bakou-Soupsa, qui présente l'avantage d'éviter le monopole de la voie Bakou-Novorossiisk pour le brut azéri et qui constitue un préalable au tracé Bakou-Ceyhan.

b) Endiguer l'Iran

Même si la position américaine à l'égard de l'Iran est susceptible d'évoluer du fait des changements qui sont intervenus dans ce pays, la volonté de limiter son influence dans la région demeure pour l'instant inchangée. C'est ainsi que les États-Unis font pression sur la compagnie Shell, à qui a été confiée l'étude de faisabilité d'un gazoduc reliant le Turkménistan à l'Iran, avec prolongement possible vers la Turquie et éventuellement vers l'Europe occidentale, et qu'ils s'opposent également à l'exportation des bruts kazakhs et azerbaïdjanais à travers le territoire iranien jusqu'au Golfe persique ou la mer d'Oman, bien que les grandes sociétés pétrolières concernées y soient favorables. Les autorités américaines devraient donc, pendant quelque temps encore, s'employer à empêcher la réalisation de voies de sortie *via* l'Iran. Il convient de rappeler à cet égard que le waiver accordé par le compromis du 18 mai aux entreprises européennes au titre de l'ILSA ne concerne pas les pipelines. Les États-Unis sont également très réticents face au développement des accords de swap qui sont susceptibles de remettre en cause la voie Bakou-Ceyhan et font de l'Iran de facto une voie de sortie.

c) Mettre à profit l'affaiblissement de la Russie, tout en la ménageant

S'ils veulent éviter un monopole de la Russie sur les ressources en hydrocarbures de la mer Caspienne, les États-Unis tiennent aussi à la qualité du dialogue russo-américain. Lors de la réunion du G8 énergie à Moscou, ils ont préconisé la multiplicité des voies d'évacuation, parmi lesquelles la ligne Bakou-Ceyhan, mais sans exclure la voie retenue par le consortium CPC auquel participent Mobil, Chevron, Oryx.

Les moyens de la politique américaine

Les compagnies américaines (Amoco, Chevron, Conoco, Exxon, Mobil, Unocal, Pennzoil ...) sont entrées tôt et massivement dans les consortiums qu'elles dominent.

Des instruments institutionnels ont été mis en place :

- des accords bilatéraux dans le domaine de l'énergie ont été conclus avec l'Azerbaïdjan, le Turkménistan et la Turquie ;
- des déclarations communes ont été adoptées au terme de commissions mixtes avec le Kazakhstan, l'Ouzbékistan et la Russie.

Les Agences américaines ont fourni une aide diversifiée :

- l'USAID a développé des actions de coopération technique avec le Kazakhstan et fournit à la Géorgie une assistance pour l'étude d'un pipe-line allant de la mer Caspienne à la mer Noire, à travers ce pays ;
- l'Exim-Bank a accordé, depuis 1992, des financements de 2,2 mds d'US \$ pour la Turquie, et 4 mds pour les N.E.I. et la Russie ;
- l'OPIC a créé un nouveau fonds de développement pour le Caucase (40 Mn d'US \$) ;
- l'US Trade Development Agency a offert 750.000 US \$ pour l'étude de faisabilité d'un tracé transcasprien reliant le Turkménistan à la voie Bakou-Ceyhan.

L'activité des agences américaines, qui semble appelée à s'accroître, témoigne de l'engagement croissant des États-Unis dans la région.

Le choix des tracés

Le choix américain du "corridor Est-Ouest", avec son prolongement transcasprien, est bien connu. Mais, les travaux devant être effectués par les compagnies et non par les Gouvernements comme l'a rappelé M. Pena en avril dernier, les considérations commerciales devraient constituer les critères essentiels. Toutefois, bien que les sociétés pétrolières trouvent cette voie trop onéreuse, sa réalisation ne peut être exclue *a priori*, car l'administration américaine par les pressions qu'elle est susceptible d'exercer et les agences fédérales par les aides qu'elles accordent peuvent obtenir de leurs partenaires des avantages,

tels que droits de passage ou taxes réduites, de nature à compenser les données proprement économiques.

Les Américains étaient également favorables aux projets de pipe-lines traversant l'Ouest et le Sud du territoire afghan et reliant les gisements de gaz de la région de Dauletabâd au Sud-Est du Turkménistan, à Multan dans le Pendjab pakistanais. Le consortium Centgaz conduit par *Unocal* réunit notamment le pakistanais Crescent, le saoudien *Delta Gas Pipeline* et le sud-coréen *Hyundai*. Les travaux dont le coût est estimé à 2 Md d'US \$ devraient commencer en octobre 1998, mais l'opération américaine du 20 août amène à se demander si, après avoir soutenu ce projet, Washington ne va pas proscrire l'itinéraire afghan, comme il récuse à ce jour la voie iranienne.

L'influence des États-Unis dans la région est et restera prédominante. Toutefois, deux facteurs permettront à terme d'apprécier l'ampleur du succès de la diplomatie américaine :

- réussira-t-elle à imposer l'éviction de l'Iran des voies d'évacuation des hydrocarbures ?
- parviendra-t-elle à imposer la voie Bakou-Ceyhan ?

8.1.4. Peut-on définir une approche européenne efficace ?

Pas de stratégie européenne

Si, à proprement parler, il n'existe pas à ce jour de stratégie européenne, il y a eu, en revanche, une action concertée des Européens pour refuser les lois extraterritoriales américaines et une déclaration commune États-Unis/Europe sur les questions énergétiques de la mer Caspienne, dans le cadre du débat transatlantique. Ce document, en date du 18 mai, est considéré par les autorités américaines comme une reconnaissance de leur politique en faveur d'oléoducs multiples et comme un soutien au projet de "corridor Est-Ouest" traversant la Caspienne.

Mais un désaccord latent subsiste sur la question des oléoducs transitant par l'Iran, qui sont exclus des exemptions prévues par le compromis portant dérogation à l'ILSA. La déclaration unilatérale de l'Union Européenne "tient pour acquis que les investissements dans les infrastructures pour le transport du pétrole et du gaz à travers l'Iran pourront être entrepris sans entrave". C'est la première décision volontariste de l'Union Européenne concernant cette région.

Des approches similaires mais non coordonnées

L'Allemagne, la France, l'Italie, le Royaume-Uni ont des préoccupations largement similaires : refus des hégémonies russes et américaines, neutralité, soutien aux indépendances des nouvelles Républiques, crainte que la rente pétrolière n'attise les conflits régionaux. Cette approche bénéficie d'un capital de sympathie dans les nouveaux pays producteurs où l'on redoute les dominations et où l'on considère généralement que l'Europe devrait faire contrepoids.

L'Allemagne, pour sa part, estime que le Golfe persique constitue un contre-modèle dont la Caspienne devrait être préservée. Le document du SPD sur la "région du futur" que constitue la mer Caspienne est favorable à une médiation de l'Europe au titre de la PESC. Les Allemands, qui n'ont pas d'intérêts économiques spécifiques dans la zone, sont sceptiques sur la réalisation de partenariats ou de coopérations au-delà des programmes européens en cours.

L'Italie considère que l'Europe doit suivre avec attention l'évolution de cette région. Rome porte toutefois un intérêt particulier au projet Bakou-Ceyhan *via* Tbilissi, mais aussi à celui de Constanza-Trieste *via* la Serbie et la Croatie. L'ENI, qui représente les intérêts italiens dans le domaine énergétique, est très présente au Kazakhstan et en Azerbaïdjan.

Le Royaume-Uni mène une nouvelle politique à l'égard de la zone de la mer Caspienne, en y renforçant systématiquement sa présence. Cette évolution a été dictée sous la pression des milieux d'affaires, et notamment des pétroliers. BP est très présente dans la région, surtout en Azerbaïdjan et au Kazakhstan, aux côtés d'autres compagnies britanniques comme British Gaz (Kazakhstan) ou Monument Oil and Gaz (Azerbaïdjan, Turkménistan) et de la Shell (Kazakhstan, Turkménistan, Iran). Les autorités britanniques sont par ailleurs soucieuses de la stabilité politique dans la région.

La France, qui jouit d'un prestige particulier en raison de son rayonnement culturel, de son rôle international, de ses efforts de médiation dans les conflits caucasiens, a été à la pointe du combat contre les lois extraterritoriales américaines, compte tenu notamment des intérêts en Iran de Total, associé à Gazprom et Petronas pour l'exploitation du gisement géant de Pars-Sud, et d'Elf, en négociations depuis quelques mois avec la NIOC.

8.1.5. Quels sont les atouts des entreprises françaises ?

Elles auront d'autant plus voie au chapitre qu'elles seront présentes dans les consortiums. Le retard initial a été rattrapé et Elf et Total sont présentes outre l'Iran, en Russie, en Azerbaïdjan et au Kazakhstan.

Elles bénéficient de la position diplomatique de la France qui entretient de bonnes relations à la fois avec la Russie et avec l'Iran.

Enfin, elles auront tout avantage à faire partie des pipes car ils seront durablement sous capacitaires. Les compagnies sont intéressées par les voies iraniennes pour le brut (projet KTI), pour le gaz, projet Turkménistan, Iran, Turquie.

Les moyens de l'Europe

Ils sont représentés essentiellement par deux programmes européens.

Créé en 1995, le programme Inogate vise à assurer la sécurité des approvisionnements en pétrole et en gaz de l'Europe par la constitution de grands réseaux pan-européens de pipe-lines. Dans ce but, il contribue à la réhabilitation et à la construction d'oléoducs ou de gazoducs orientés vers l'Europe, dans la zone de l'Asie centrale, de la mer

Caspienne, du Caucase et de la mer Noire. Inogate est doté d'une enveloppe de 12 Mn d'ECU/an.

Le programme TRACECA, qui constitue un aspect de la politique communautaire des réseaux trans-européens de transport, a pour objectif le développement d'un corridor Est-Ouest. Ce programme, qui dispose d'un budget global de 28 Mn d'ECU, est animé par une équipe qui a un bureau central à Bruxelles et deux bureaux régionaux de coordination à Tachkent et à Tbilissi. L'Union Européenne est l'initiatrice de la "route de la soie" du XXI^{ème} siècle.

Il semble qu'actuellement la visibilité des pays membres aux manifestations liées à des réalisations financières sur crédits communautaires ne soit pas assez grande.

Les partenariats européens

Ils faciliteraient la présence européenne dans les consortiums, dans leurs décisions, et notamment dans le choix des tracés des pipe-lines.

Il est clair toutefois que les compagnies pétrolières obéissent plus à des considérations commerciales et financières qu'à des objectifs politiques. Ainsi, le consortium OKIOC, formé en novembre 1997, regroupe-t-il, outre l'entreprise kazakh (CPC), des européennes (Total, Agip, British Gas, BP, ainsi que Statoil), mais aussi l'américaine Mobil. Des partenariats paraissent néanmoins possibles, à la fois dans l'amont et dans l'aval. En effet, de nombreuses zones sont encore inexplorées et de nouveaux sites seront offerts : l'équivalent pour le gaz du "contrat du siècle" pourrait être signé dans un avenir raisonnable avec l'Azerbaïdjan ou le Turkménistan. Par ailleurs, la réalisation des oléoducs créera des opportunités, avec notamment la construction de terminaux et de raffineries.

La coopération

Des actions de coopération technique pourraient être amorcées, notamment dans le domaine de la protection de l'environnement, où, semble-t-il, les États-Unis ne sont pas encore présents. Une coopération à cet égard avec la Chine et le Japon pourrait être envisagée.

La coopération politique

Enfin, les Européens qui, en tant que consommateurs, doivent veiller à assurer leur approvisionnement en hydrocarbures et qui, en tant qu'acteurs de la vie internationale, sont soucieux de la sécurité et de la stabilité dans la zone de la mer Caspienne, devraient pouvoir affirmer, dans le cadre de la coopération politique européenne, leur intérêt pour un partage et une exploitation équilibrés des ressources de cette région.

Conclusion

Il est difficile de faire des pronostics, à moyen et à long terme sur le secteur de la caspienne, car les facteurs d'incertitudes sont multiples : résurgence ou maintien de conflits interethniques, crise financière russe avec prolongements possibles sur la fiscalité des compagnies pétrolières, cours du brut, chute prolongée de la demande due à la crise asiatique, évolution des relations États-Unis/Iran.

Une chose paraît, toutefois, sûre. Il faut y être et faire entendre notre voix pour des raisons politiques (stabilité de la zone) et économique (potentialités en hydrocarbures).

Il semble que la diplomatie française accompagne les efforts de nos entreprises et contribue à les aider.

8.2. Réalités industrielles et dimensions géopolitiques

Georges SOKOLOFF

Les interventions et les échanges qui se sont succédés depuis près d'un an dans le cadre du Groupe de réflexion et d'échanges sur la Caspienne comportent des leçons durables.

Les progrès technologiques considérables réalisés dans le domaine de l'exploration, de l'exploitation et de l'évacuation des richesses en hydrocarbures modifient très fortement à la hausse les évaluations anciennes des ressources mondiales. Cette tendance lourde contribue, aux côtés de facteurs plus circonstanciels, à une estimation assez sobre de la Caspienne en tant qu'enjeu énergétique international.

Depuis 1993, on assiste à un apaisement des rivalités internationales autour de la Caspienne : notamment les prises de position *a priori* sur le statut de la Caspienne ont cédé la place à des solutions négociées sur le partage effectif des zones d'exploration.

L'introduction de facteurs "sécuritaires" dans le débat sur les tracés d'évaluation (qu'on avait proposé de comparer à l'aide d'analyses coût/sécurité) ne s'est pas révélée très praticable, ne serait-ce qu'en raison de l'absence de zones vraiment sûres dans l'ensemble de la région.

Une autre leçon durable des travaux du groupe –l'affirmation des intérêts américains dans le bassin caspien et le recul correspondant de l'influence russe- entretient parallèlement l'idée que la Caspienne reste un enjeu géopolitique autant qu'un réservoir de richesses énergétiques.

La politique de Moscou en Caspienne a connu trois phases distinctes : après une période de retrait faisant suite à l'effondrement de l'Union soviétique, 1993 et 1994 marquent le retour de la Russie dans la région. Sa stratégie d'obstruction s'avérera cependant peu tenable et incohérente, ce dont témoignent les contradictions entre le ministère des Affaires étrangères et le ministère de l'Énergie, celui-ci réclamant de bénéficier de partages dont celui-là refuse le principe même. Les positions de la Russie

seront en outre gravement affectées par l'échec de l'intervention en Tchétchénie et, plus généralement, par son incapacité à faire régner l'ordre dans la région. À partir de 1995-1996, on constate un durcissement de l'attitude américaine, se traduisant notamment par une prise de position particulièrement ferme et précise en faveur de l'oléoduc Bakou-Ceyhan ; également – par leur projet transcasprien menaçant en fait la Russie de n'acheminer ni le gaz turkmène ni le pétrole kazakh. Ce durcissement conduira la Russie à abandonner de facto ses positions sur le statut juridique de la Caspienne.

Après cette victoire, la vision géopolitique de la région que privilégie Washington s'alimente encore aux séquelles, plus profondes qu'on ne le croit généralement, du conflit avec l'Iran ainsi qu'à une série d'incertitudes politiques qui justifieraient l'établissement de la pax americana autour du bassin caspien. Néanmoins, les considérations propres à l'industrie du pétrole (des réserves ne représentant qu'un dixième des réserves du Moyen-Orient traditionnel, le coût très élevé des investissements nécessaires, une aptitude au moins aussi bonne que celle des "politiques" à évoluer dans les régions "compliquées") pèsent de plus en plus lourd dans la balance. Aussi peut-on être amené à se demander si l'attitude de Washington sur la Caspienne n'a pas créé une "bulle stratégique", dont la solidité tiendrait surtout au fait qu'elle est ... américaine.

L'élément le plus négligé dans la réflexion et les actions sur la région, alors qu'il devrait au contraire être privilégié, est le développement équilibré des nouveaux États indépendants riverains de la Caspienne.

Discussion

Charles Urjewicz note que l'image de l'Europe -en dépit d'une aide financière substantielle et d'une présence économique grandissante en Caspienne- est "brouillée", ce qui dénote un problème de communication évident (à l'inverse, les Américains donnent beaucoup moins aux pays de la zone mais savent "occuper le terrain"). Les grands pays européens -Allemagne, France et Royaume-Uni- semblent privilégier les relations avec leurs partenaires "historiques", respectivement la Géorgie, l'Arménie et l'Azerbaïdjan, alors que seule une action au niveau européen serait efficace. Georges Sokoloff note à cet égard que c'est précisément cette absence de stratégie qui définit l'Europe.

Feredoun Khavand rappelle pour sa part les incertitudes concernant le montant des réserves pétrolières et gazières du bassin caspien. Concernant les positions de l'Iran en Caspienne, Feredoun Khavand souligne que si, de l'extérieur, la situation semble plus favorable qu'il y a quelques mois, la perception dominante est inverse à Téhéran, où l'on constate l'isolement du pays sur la question du statut juridique et l'emprise désormais presque totale des Pashtouns en Afghanistan. La seule solution réside dans l'amélioration des relations avec les États-Unis, ce qu'a bien compris le président Khatami, lequel ne détient cependant qu'un pouvoir limité à Téhéran. Feredoun Khavand note, par ailleurs, que s'il existe une "sensibilité européenne" face aux problèmes de la région, la concurrence est très grande entre les pays européens pour accéder au marché iranien, l'Italie faisant preuve à cet égard d'une activité remarquable. Enfin, il souligne que le potentiel de conflictualité de la région ne doit pas être sous-estimé, la ligne de fracture entre Sunnites et Chiites ayant tendance à s'accroître.

Liste des documents de travail du CEPII⁵

1999

"The Impact of Foreign Exchange Interventions: New Evidence from FIGARCH Estimations", M. Beine, A. Bénassy-Quéré & C. Lecourt, *document de travail n° 99-14*, septembre.

"Reduction of Working Time/Eastward Enlargement of the European Union", Forum économique franco-allemand – (5th meeting, Paris, 6-7 juillet), *document de travail n° 99-13*, septembre.

"A Lender of Last Resort for Europe", M. Aglietta, *document de travail n° 99-12*, septembre.

"La diversité des marchés du travail en Europe : quelles conséquences pour l'Union monétaire" – "Les implications macro-économiques de la diversité des marchés du travail" (2^{ème} partie), L. Cadiou, S. Guichard & M. Maurel, *document de travail n° 99-11*, juin.

"La diversité des marchés du travail en Europe : quelles conséquences pour l'Union monétaire" – "La diversité des marchés du travail dans les pays de l'Union européenne" (1^{ère} partie), L. Cadiou & S. Guichard, *document de travail n° 99-10*, juin.

"The Role of External Variables in the Chinese Economy; Simulations from a Macroeconometric Model of China", S. Déés, *document de travail n° 99-09*, juin.

"Haute technologie et échelles de qualité : de fortes asymétries en Europe", L. Fontagné, M. Freudenberg & D. Ünal-Kesenci, *document de travail n° 99-08*, juin.

"The Role of Capital Accumulation, Adjustment and Structural Change for Economic Take Off: Empirical Evidence from African Growth Episodes", J.C. Berthélemy & L. Söderling, *document de travail n° 99-07*, avril.

"Enterprise Adjustment and the Role of Bank Credit in Russia: Evidence from a 420 Firm's Qualitative Survey", S. Brana, M. Maurel & J. Sgard, *document de travail n° 99-06*, avril.

"Central and Eastern European Countries in the International Division of Labour in Europe", M. Freudenberg & F. Lemoine, *document de travail n° 99-05*, avril.

"Economic Policy Coordination", Forum économique franco-allemand – (4th meeting, Bonn), *document de travail n° 99-04*, avril.

"Models of Exchange Rate Expectations: Heterogeneous Evidence From Panel Data", A. Bénassy-Quéré, S. Larribeau et R. Mac Donald, *document de travail n° 99-03*, avril.

⁵ Les documents de travail sont diffusés gratuitement sur demande au CEPII. Adresser votre demande à Mme S. Hurion par téléphone au 01 53 68 55 14 ; par fax au 01 53 68 55 03 ou par Email "HURION@CEPII.FR". Le CEPII a aussi son web : [\\www.cepii.fr](http://www.cepii.fr).

"Labour Market & Tax Policy in the EMU", Forum économique Franco-Allemand, *document de travail n° 99-02*, mars.

"Programme de travail 1999", *document de travail n° 99-01*, janvier.

1998

"Rapport d'activité 1998", *document de travail n° 98-15*, décembre.

"Monetary Policy Under a Fixed Exchange Rate Regime, the Case of France 1987-1986", B. Mojon, *document de travail n° 98-14*, décembre.

"Wages and Unemployment: trade-off under different labour market paradigms", O. Bontout et S. Jean, *document de travail n°98-13*, novembre.

"Structures financières et transmission de la politique monétaire, application à l'Allemagne, la France, l'Italie et le Royaume-Uni", B. Mojon, *document de travail n° 98-12*, octobre.

"Le marché du travail britannique vu de France", M. Fouquin, S. Jean et A. Sztulman, *document de travail n° 98-11*, octobre.

"Compétitivité et régime de change en Europe centrale", M. Aglietta, C. Baulant et V. Coudert, *document de travail n° 98-10*, octobre.

"Sensibilité des salaires relatifs aux chocs exogènes de commerce international et de progrès technique : une évaluation d'équilibre général", S. Jean et O. Bontout, *document de travail n° 98-09*, septembre.

"Evolution sur longue période de l'intensité énergétique", P. Villa, *document de travail n° 98-08*, août.

"Sacrifice Ratios in Europe: a Comparison", L. Boone et B. Mojon, *document de travail n° 98-07*, août.

"La politique monétaire et la crise japonaise", S. Guichard, *document de travail n° 98-06*, juillet.

"La régionalisation du commerce international : une évaluation par les intensités relatives bilatérales", M. Freudenberg, G. Gaulier et D. Ūnal-Kesenci, *document de travail n° 98-05*, juillet.

"Pegging the CEEC's Currencies to the Euro", A. Bénassy-Quéré et A. Lahrière, *document de travail n° 98-04*, juillet.

"The International Role of the Euro", A. Bénassy-Quéré, B. Mojon et A.D. Schor, *document de travail n° 98-03*, juillet.

"EMU and Transatlantic Exchange Rate Stability", A. Bénassy-Quéré et B. Mojon, *document de travail n° 98-02*, avril.

"Programme de travail 1998", J.C. Berthélemy, *document de travail n° 98-01*, avril.